



RAPPORT 2025

> NORMANDIE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2025 DE L'OPTL

> NORMANDIE

Parc de la vente olivier
145 chemin du taillis
76800 SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY
Tél. 06 40 51 26 14
normandie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Normandie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2025 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Édito	4
Champ d'application et d'observation	6
Entreprises et établissements	11
Effectifs	16
Rémunération	35
Démographie	40
Mouvements de main-d'œuvre	45
Intérim	50
Marché du travail	51
Formation	57
Insertion professionnelle	67
Prospective	68

Édito

Les membres de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique Normandie ont le plaisir de vous présenter l'édition 2025 du tableau de bord régional. La période sous revue porte sur les établissements et les effectifs de notre champ conventionnel au 31 décembre 2024, à savoir, ceux appartenant à la Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport.

Vous y découvrirez les données statistiques régionales, les caractéristiques des établissements employeurs, l'évolution des effectifs salariés par secteurs d'activité et familles professionnelles, la typologie des emplois, les indicateurs démographiques, les formations dans la Branche, l'insertion des jeunes diplômés ainsi qu'un volet « prospective » en fin de rapport.

Le secteur des transports et de la logistique évolue dans un environnement économique marqué par l'incertitude, la volatilité des marchés et un ralentissement de l'activité dans plusieurs segments clés. Après avoir démontré, ces dernières années, une capacité remarquable d'agilité et d'adaptation face aux crises économiques et sanitaires, la branche se trouve aujourd'hui confrontée à des tensions nouvelles, qui fragilisent une partie de son tissu économique.

Le Transport Routier de Marchandises n'est pas épargné par les défaillances d'entreprises, notamment dans les activités de transport et de livraison de colis, fortement exposées à la contraction de la demande et à la pression sur les coûts. Le secteur du déménagement connaît également un recul significatif, traduisant un ralentissement de la mobilité résidentielle et un climat général d'attentisme des ménages et des entreprises.

Dans ce contexte, l'évolution des effectifs de la branche mérite une attention particulière. À fin 2024, ceux-ci s'établissent à 44 773 salariés, répartis dans 2 027 établissements, représentant environ 3,6 % de l'emploi salarié régional. La population féminine constitue 25 % des effectifs, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 4,5 %. Si les effectifs continuent globalement de progresser, cette croissance est moins soutenue que lors des exercices précédents. Elle est principalement portée par le Transport Routier de Voyageurs, qui confirme son dynamisme, tandis que d'autres activités, notamment dans le Transport Routier de Marchandises, affichent des trajectoires plus contrastées.

L'analyse par catégories de métiers met en lumière des dynamiques très différenciées. Structurellement confrontée à un manque de conductrices et de conducteurs, la profession enregistre en 2024, un léger recul des effectifs de conducteurs. Cette évolution est particulièrement marquée pour les conducteurs longue distance, dont la part recule de plus de sept points. Cette tendance interroge à la fois l'attractivité de ces métiers, les conditions d'exercice et la capacité du secteur à fidéliser durablement ses salariés.

Parallèlement, les difficultés de recrutement demeurent une réalité persistante pour l'ensemble des entreprises de la Branche, malgré le ralentissement économique. Le vieillissement de la population active, notamment chez les conducteurs, continue de peser sur la pyramide des âges. Cela implique de favoriser le maintien dans l'emploi des plus âgés en prenant compte les problématiques de santé, de sécurité et de pénibilité.

Les progrès de la féminisation observés dans certains secteurs, comme le transport de voyageurs ou les métiers d'auxiliaires de transport, doivent être consolidés et amplifiés afin de favoriser une plus grande mixité dans l'ensemble des activités du transport et de la logistique.

La question de l'attractivité des métiers auprès des jeunes demeure aussi un sujet de préoccupation. Il est crucial de favoriser les entrées en formation et de rester mobilisés pour valoriser des professions à la fois passionnantes et porteuses de sens.

Chefs d'entreprise et salariés éprouvent des difficultés croissantes à se projeter dans l'avenir. C'est précisément la raison d'être d'un document prospectif tel que celui-ci : offrir des clés de compréhension, objectiver les évolutions de la branche et permettre d'anticiper les transformations à venir en matière d'emplois, de compétences et de qualifications.

Ce rapport met ainsi en évidence l'ampleur des défis auxquels notre profession est confrontée pour aborder les transitions en cours, technologiques, organisationnelles ou environnementales.

Malgré les difficultés actuelles, en poursuivant collectivement les actions en faveur de l'attractivité, de la formation et de l'amélioration des conditions de travail, nous continuerons à faire des transports et de la logistique un secteur stratégique, indispensable à notre économie régionale et nationale.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des répondants à l'enquête tableau de bord, dont la contribution est indispensable à la richesse de cet outil d'observation. Nous remercions également nos partenaires sociaux, membres de l'Observatoire régional, pour leur engagement constant.

Nous espérons que ce rapport vous apportera une vision claire et synthétique de la situation actuelle et des perspectives du secteur Transport et Logistique en Normandie.

En vous souhaitant une agréable lecture,

Franck VABRES,

Président OPTL Normandie

Samuel NEUFVILLE,

Vice-Président OPTL Normandie

Champ d'application et d'observation

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT Transport & Logistique), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et une CPC Mobilité et Logistique placée sous l'administration de l'Education Nationale.

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (*)*

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (*)*

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports (*)*

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)*

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), qui inclut notamment le transport de fonds et valeurs (TFV), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).

Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
● 1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
● 2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
● 3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transports routiers et messagerie/fret express</i> • <i>Transports multimodaux</i> • <i>Déménagements</i> • <i>Location</i> • <i>Transport de voyageurs</i> • <i>Transport sanitaire</i> <p><i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i></p>
● 5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
● 6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
● 6.1	• <i>Transport de personnes</i>	
● 6.1.1	> <i>Transport de voyageurs</i>	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
● 6.1.1.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
● 6.1.2	> <i>Transport sanitaire</i>	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
● 6.2	• <i>Transport de marchandises</i>	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
● 6.2.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
● 6.2.3	> 3 ^e groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
● 7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
● 8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



Méthodologie

Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2025, en **Normandie**, **88 questionnaires** ont été exploités, représentant **4784 salariés** (4,3 % des établissements, 10,7 % des salariés de la branche conventionnelle régionale).
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en **familles professionnelles** selon une nomenclature spécifique à la Branche.

Note aux lecteurs : Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.

Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellispôle (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFCFA-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.
- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Synthèses personnalisées** : indicateurs RH remis aux entreprises ayant répondu à l'enquête.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

2020 - Normandie

PCS	PCS	Autres Branches	Branche Transport
Transport de marchandises	641A	29 %	71 %
	643A	66 %	34 %
	Total	42 %	58 %
Transport de personnes	526E	0 %	100 %
	641B	38 %	62 %
	Total	24 %	76 %
Total		38 %	62 %

2022 - Normandie

PCS	PCS	Autres Branches	Branche Transport
Transport de marchandises	641A	30 %	70 %
	643A	67 %	33 %
	Total	45 %	55 %
Transport de personnes	526E	7 %	93 %
	641B	39 %	61 %
	Total	27 %	73 %
Total		41 %	59 %

L'exploitation des Données Sociales Nominatives (DSN) 2022 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

En Normandie, on met en évidence que :

- **55 %** des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.
En effet, la Branche concentre **70%** des conducteurs routiers et grands routiers et **33%** des conducteurs livreurs.
- **61%** des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que **39%** exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (**93%**), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Entreprises et établissements

Depuis la parution, en mars 2024, de l'Insee Résultats sur les stocks d'unités légales et d'établissements économiquement actifs pour les années 2014 à 2021, les dénombrements d'unités légales et d'établissements sont produits selon un dispositif et une méthodologie rénovée. Désormais, seuls sont décomptés les unités légales et établissements, marchands et productifs, ayant eu une activité économique effective au cours de l'année. En conséquence, les nouveaux stocks sont plus réduits de 14 % en 2020, que ceux produits par l'ancien Répertoire des entreprises et des établissements (REE). Le nouveau dispositif de démographie d'entreprises, appelé Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE), vise à mieux rendre compte des unités légales et des établissements ayant eu une activité réelle au cours de l'année.

Concrètement, selon le dispositif SIDE, le caractère « économiquement actif » des unités légales est établi sur la base des critères suivants, connus de sources administratives : chiffre d'affaires positif, effectifs salariés au cours de l'année ou à défaut, déclaration fiscale se rapportant à l'année considérée. Par exception, s'agissant les unités légales relevant du régime du micro-entrepreneur, seul un critère de chiffre d'affaires est appliqué : on considère comme actives les unités ayant déclaré un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Quant aux établissements, ils sont considérés comme « économiquement actifs », selon le dispositif SIDE, s'ils ont employé des salariés au cours de l'année ou s'ils ont été siège d'une unité légale « économiquement active ». Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été recalculés d'où la différence avec les précédents rapports OPTL.

Entreprises sans salarié au 31 décembre (ou dont l'effectif est inconnu)

Normandie

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	489	533
5320Z	2 769	2 058
TRV	53	52
DEM	24	24
LOC	44	43
AUX	78	70
PRL	24	25
TRL	21	22
Total	3 502	2 827

Source : INSEE - SIDE

En 2022, on observe une diminution significative du nombre d'entreprises sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport en Normandie, avec une baisse de 19 % constatée par rapport à 2021. Cette récession est notamment liée au nombre d'entreprises sans salarié du transport routier de marchandises, plus particulièrement l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » qui concentre les services de livraison à domicile. Cette activité concentre quasiment 73 % des entreprises sans salarié du transport routier de marchandises (plus de 2 000 entreprises). Toutefois, sans prendre cette activité en compte, le nombre d'entreprises sans salarié de la Branche a augmenté de 4,9 % entre 2021 et 2022.

Etablissements sans salarié au 31 décembre

Normandie

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	593	647
5320Z	2 864	2 124
TRV	61	60
DEM	30	28
LOC	47	52
AUX	119	128
PRL	37	37
TRS	39	36
Total	3 790	3 111

Source : INSEE - SIDE

En parallèle, le nombre d'établissements sans salarié de la Branche a diminué de presque 18 % en 2022, porté notamment par le transport routier de marchandises (TRM) qui voit son nombre d'établissements sans salarié diminuer de 19,8 %. Le code APE 5320Z est en partie responsable de cette forte baisse (-25,8 % d'établissements sans salarié). Toutefois, le TRM sans cette activité voit le nombre de ses établissements sans salarié augmenter de 9 %. De plus, nous observons près de 10 nouveaux établissements dans le secteur des auxiliaires de transport (+7,5 % ce qui correspond à la moyenne nationale).

Entreprises avec salariés au 31 décembre

Normandie

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	963	970
5320Z	30	26
TRV	87	89
DEM	43	45
LOC	38	34
AUX	219	224
PRL	41	41
TRS	215	215
Total	1 636	1 644

Source : INSEE - SIDE

Concernant les entreprises avec salariés, nous observons une légère hausse d'environ 0,5 % entre 2021 et 2022, ce qui correspond à une augmentation de 8 établissements entre ces 2 années.

Etablissements avec salarié au 31 décembre

Normandie

Secteur	2014	2018	2022	2023	2024
TRM sans 5320Z	1 017	1 004	1 090	1 095	1 092
5320Z	21	22	31	30	28
TRV	135	127	127	125	125
DEM	56	63	53	49	40
LOC	57	57	48	51	52
AUX	363	358	367	359	365
PRL	59	71	72	72	75
TRS	272	261	259	256	251
Total	1 980	1 963	2 046	2 036	2 027

Source : Urssaf Caisse nationale

En 2024, pour la deuxième année consécutive, le nombre d'établissements de la Branche avec salariés en Normandie diminue d'un peu plus de 0,4 % (-0,5 % entre 2022 et 2023). Le secteur du déménagement connaît la plus forte baisse (-18 %) tandis qu'une légère hausse du nombre d'établissements avec salariés s'observe cependant chez les prestataires logistiques (+4 %) et chez les auxiliaires de transport (+1.7 %).

Création d'établissements et évolution en %

Normandie

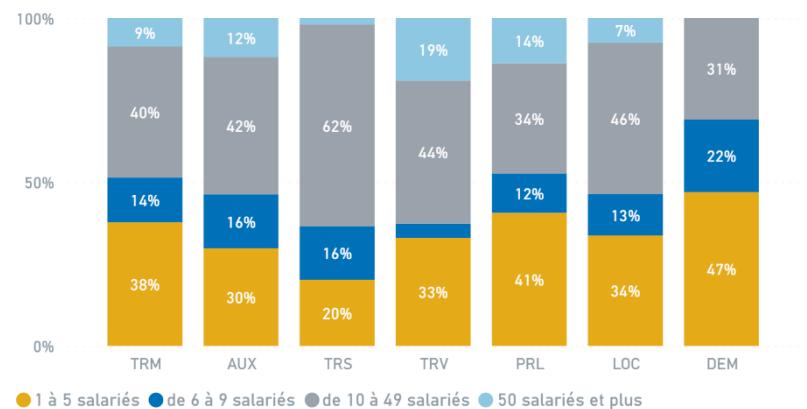
Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	19	377	72 %	45 %	46 %
5320Z	1	1 757	0 %	18 %	18 %
TRV	3	14	0 %	-7 %	13 %
DEM	0	14	-100 %	27 %	17 %
LOC	0	9	0 %	38 %	38 %
AUX	6	43	-58 %	-4 %	-17 %
PRL	5	15	363 %	54 %	85 %
TRS	2	16	0 %	-36 %	-28 %
Total	36	2 246	26 %	20 %	20 %

Source : INSEE - SIDE

En 2024, on observe une hausse des créations d'établissements de la Branche de 20 %. Cette hausse est en partie liée au secteur du TRM (5320Z inclus), qui enregistre une augmentation de 20 établissements avec salariés (hausse de 72 % par rapport à 2023) et de 2134 établissements sans salarié (+63 % par rapport à 2023). Aucune création d'établissements avec salariés n'est observée cette année dans le déménagement ni dans la location. Nous constatons une baisse dans le transport sanitaire qui enregistre quant à lui 16 créations d'établissements sans salarié en 2024 (pour 26 créations en 2023), et chez les auxiliaires de transport qui enregistrent une diminution de 8 créations d'établissements avec salariés entre 2023 et 2024 en Normandie.

Répartition des établissements par secteur et taille

Données au 31 décembre Normandie



● 1 à 5 salariés ● de 6 à 9 salariés ● de 10 à 49 salariés ● 50 salariés et plus

Source : Urssaf Caisse nationale

Dans la Branche, en 2024, la majeure partie des établissements emploient moins de 10 salariés, une proportion relativement stable. La proportion de tels établissements est la plus élevée dans le déménagement, les prestataires logistiques et le transport de marchandises avec respectivement 69 %, 53 % et 52 % d'établissements avec moins de 10 salariés. Quatre secteurs d'activité ont plus de 40 % d'établissements employant entre 10 et 49 salariés : le transport de voyageurs (44%), la location (46%), les auxiliaires de transport (12%) et le transport sanitaire (62%).

Défaillances d'entreprises et évolution en %

Normandie

Secteur	Nombre			Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	NC	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	88	22	91	14 %	-47 %	3 %
5320Z	5	77	1 077	67 %	12 %	15 %
TRV	0	4	6	-100 %	0 %	0 %
DEM	9	5	2	200 %	400 %	100 %
LOC	0	1	3	-100 %	-60 %	-33 %
AUX	10	5	12	99 %	67 %	114 %
PRL	2	0	1	2 %	2 %	-1 %
TRS	5	1	25	-50 %	-50 %	138 %
Total	119	115	1 217	13 %	-7 %	15 %

Source : EllispHERE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nota bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

En 2024, dans la Branche en Normandie, on observe un niveau de défaillances d'entreprises et cessations d'activité en hausse de 15 %, passant de 1259 à 1451. La plupart d'entre elles (1360) ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises et notamment 1159 dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis. Cette hausse relevée en Normandie suit la tendance nationale (30 % de hausse en moyenne sur le territoire), exceptés dans les Pays de la Loire et l'Occitanie qui enregistrent une baisse des défaillances d'entreprises de la Branche en 2024.

Défaillances d'entreprises par cause

Normandie

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	5 %	32 %	1 %	4 %
2024	6 %	27 %	1 %	4 %

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	2 %	22 %	0 %	2 %
2024	0 %	19 %	0 %	2 %

Source : EllispHERE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Les cessations d'activité sont une part très importante des défaillances d'entreprises. Aussi, les liquidations et les redressements judiciaires représentent, respectivement, 4 % et 2 % des défaillances de la Branche.

Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Normandie

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	191	214	12 %	209	196	-6 %
TRV	0	0	0 %	0	0	0 %
DEM	3	34	1033 %	9	20	122 %
LOC	3	0	-100 %	10	0	-100 %
AUX	4	28	622 %	0	149	0 %
PRL	31	0	-98 %	0	0	0 %
TRS	1	0	-100 %	16	20	25 %
Total	232	276	19 %	244	385	58 %

Source : *Ellisphère*

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires, respectivement de 19 % et 58 %. En Normandie en 2024, on dénombre ainsi 276 salariés concernés par les liquidations judiciaires et 385 par les redressements judiciaires dans la Branche. La majeure partie sont des salariés du transport routier de marchandises (88 % des salariés concernés par des liquidations et 90 % des salariés concernés par des redressements).



Effectifs

44 773 salariés dans la Branche au 31 décembre 2024

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé

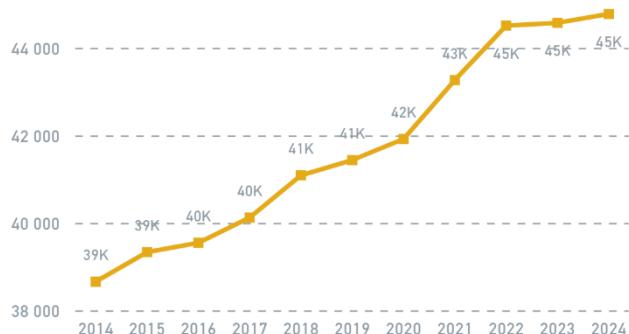
Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Secteur d'activité	Total	%
Transport routier de marchandises	22 329	49,9 %
4941A	12 554	28,0 %
4941B	9 064	20,2 %
5320Z	398	0,9 %
8010Z	313	0,7 %
Transport routier de voyageurs	5 292	11,8 %
4939A	3 178	7,1 %
4939B	2 114	4,7 %
Déménagement	336	0,8 %
4942Z	336	0,8 %
Location	1 296	2,9 %
4941C	1 093	2,4 %
7712Z	203	0,5 %
Auxiliaires de transport	9 403	21,0 %
5229A	1 298	2,9 %
5229B	8 105	18,1 %
Prestataires logistiques	1 713	3,8 %
5210B	1 713	3,8 %
Transport sanitaire	4 404	9,8 %
8690A	4 404	9,8 %
Total	44 773	100,0 %

L'effectif salarié a augmenté de **0,5%** en 2024

Évolution des effectifs d'emploi au 31 décembre 2024

Normandie



Source : Urssaf Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 200 nouveaux emplois ont été créés dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport en 2024 en Normandie. Le nombre de salariés culmine donc à 44 773 au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 0,5 % en un an. Malgré la hausse du nombre de salariés, on observe un ralentissement de cette croissance depuis 2022.

Effectifs et évolution par secteur d'activité au 31 décembre

Normandie

Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	22 364	22 329	-36	-0,2 %	0,0 %
TRV	5 005	5 292	287	5,7 %	2,4 %
DEM	425	336	-89	-20,9 %	-7,4 %
LOC	1 188	1 296	108	9,1 %	-0,5 %
AUX	9 371	9 403	32	0,3 %	-1,6 %
PRL	1 806	1 713	-93	-5,2 %	0,8 %
TRS	4 411	4 404	-7	-0,2 %	2,9 %
Total	44 571	44 773	202	0,5 %	0,1 %

Source : Urssaf Caisse nationale

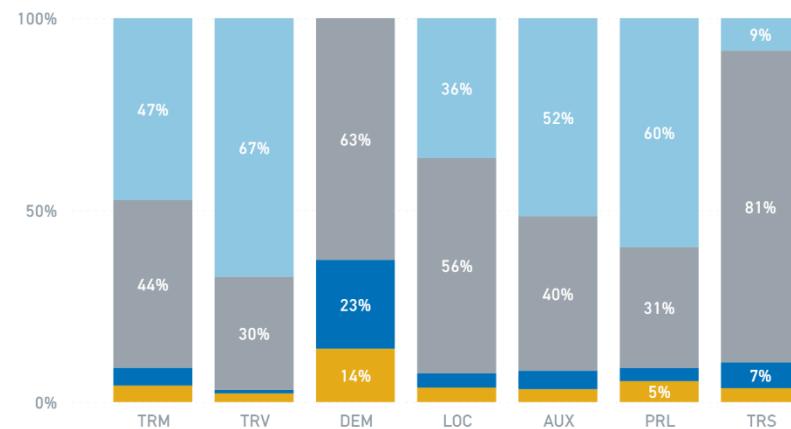
Données ajustées au champ conventionnel

La Convention Collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport comptabilise 811 169 salariés au niveau national (+0,6 % par rapport à 2023). La Normandie représente 5,5% des effectifs, avec 44 773 salariés au 31 décembre 2024. On comptabilise ainsi 202 salariés normands de plus au sein de la Branche en 2024. Le TRM, et le TRS ont vu leurs effectifs baisser légèrement (-0,2 % pour ces deux secteurs). Une diminution plus significative est cependant observée dans le Déménagement (-20,9 % soit une baisse de 89 salariés) et chez les Prestataires Logistiques (-5,2 % soit une baisse de 93 salariés). La hausse des effectifs dans le Transport de Voyageurs (+5,7 % soit une augmentation de 287 salariés) et dans la Location (+9,1 % soit une augmentation de 108 salariés) permet de maintenir un certain équilibre au niveau des chiffres de la Branche en région.

Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement

Normandie

● 1 à 5 salariés ● de 6 à 9 salariés ● de 10 à 49 salariés ● 50 salariés et plus



Source : Urssaf Caisse nationale

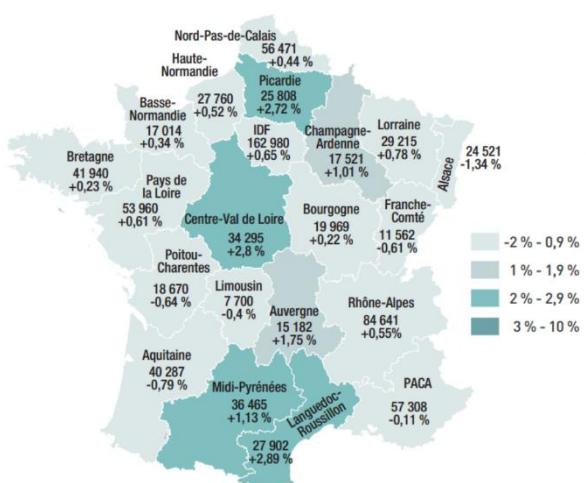
Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne en région, 12 % des effectifs exercent dans des établissements de moins de 10 salariés (environ 5380 salariés), 49 % d'entre eux dans des établissements de 10 à 49 salariés (plus de 22 000 salariés) et 38 % dans des établissements de 50 et plus (plus de 17 300 salariés).

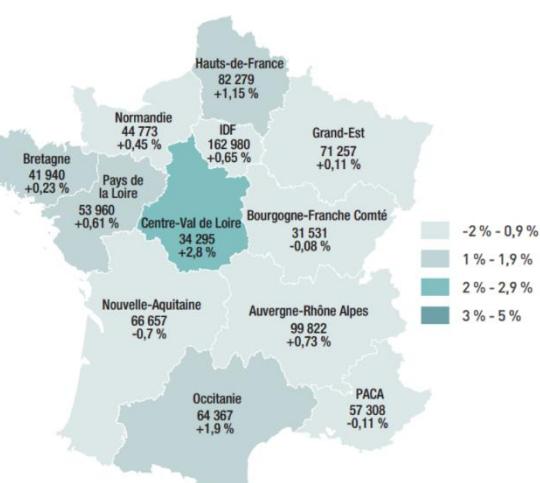
Dans le transport de voyageurs (TRV) et chez les prestataires logistiques (PRL), plus de 6 salariés sur 10 font partie d'établissements de 50 et plus, contrairement au transport sanitaire (TRS) où ils ne sont que 9 %.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024

Anciennes régions



Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



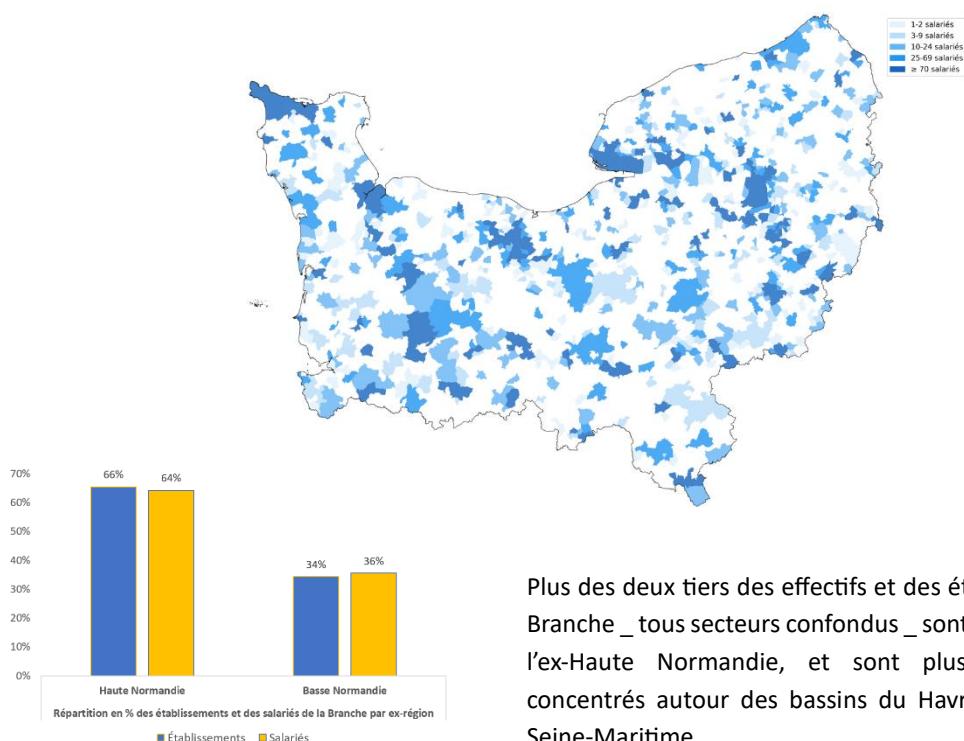
Source : Urssaf Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2024 sont le Centre Val de Loire et l'Occitanie, qui observent respectivement des hausses de 2,8 % et de 1,9 % de leurs effectifs. Dans le détail, c'est-à-dire par anciens territoires, on note une croissance des effectifs de 2,72 % en Picardie. En 2024, trois territoires observent une légère récession : Nouvelle Aquitaine (-0,7 %), PACA (-0,11 %) et Bourgogne Franche Comté (-0,08 %).

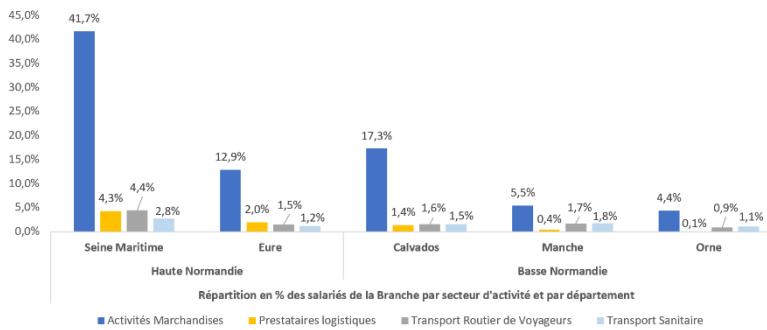
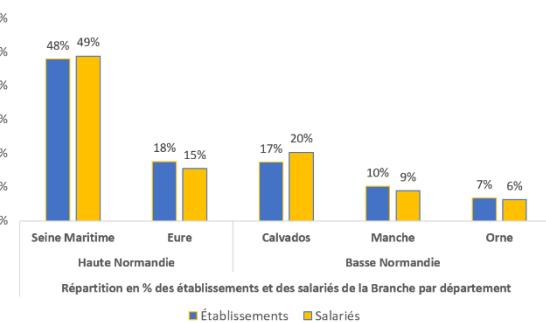
Répartition de l'emploi salarié de la branche par activité et commune en France

Répartition des salariés de la Branche en Normandie



Plus des deux tiers des effectifs et des établissements de la Branche _tous secteurs confondus_ sont répartis au sein de l'ex-Haute Normandie, et sont plus particulièrement concentrés autour des bassins du Havre et de Rouen en Seine-Maritime.

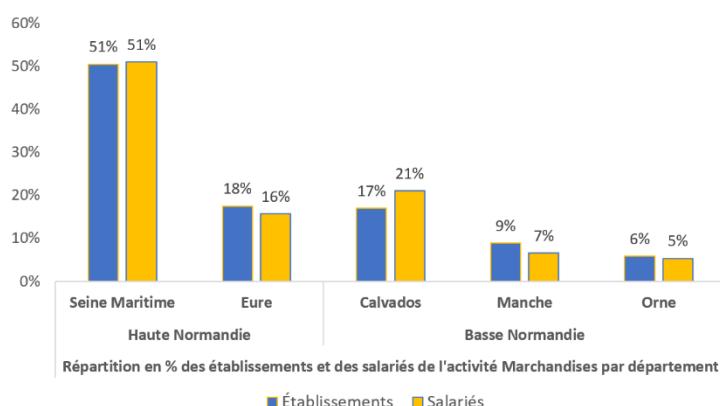
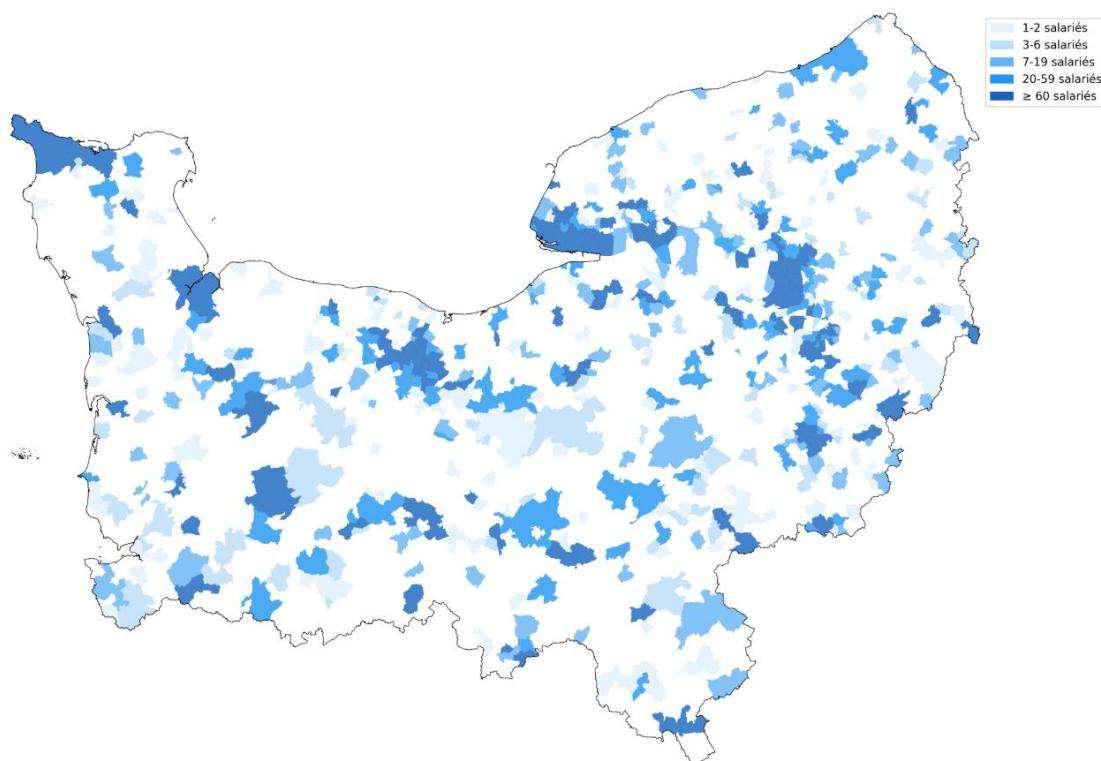
Près de la moitié des effectifs de la Branche en Normandie exercent en Seine-Maritime, et environ 20 % d'entre eux dans le Calvados. L'Orne compte à peine 6 % de la part des salariés de la Région.



L'activité Marchandises compte à elle seule plus de 80 % des effectifs de la Branche en Normandie, dont environ la moitié exercent en Seine-Maritime.

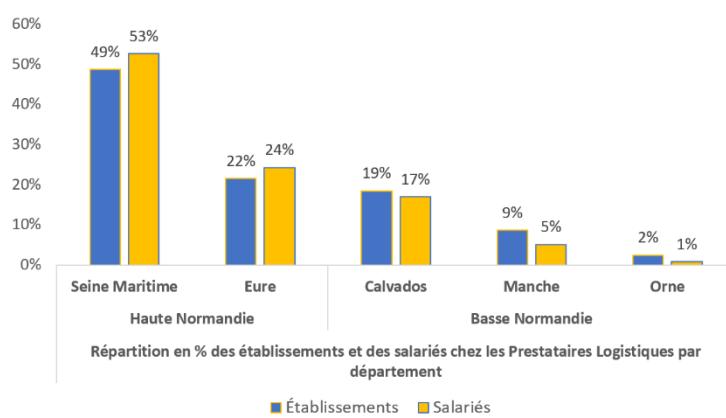
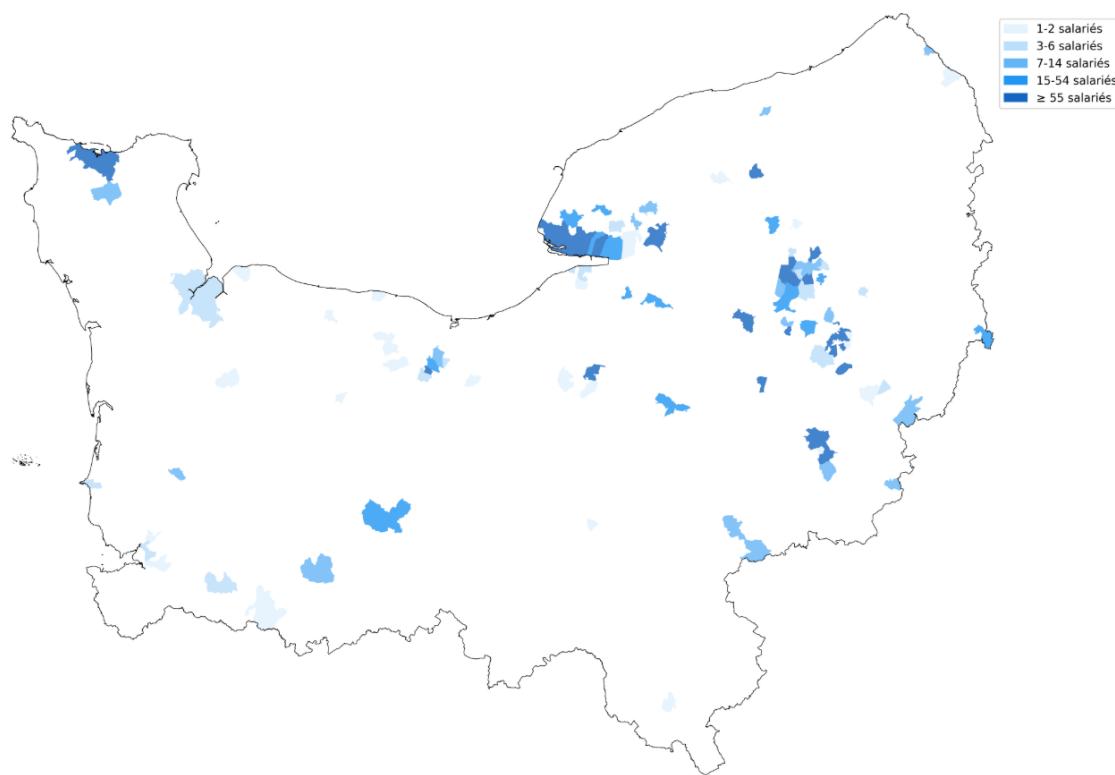
Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

Répartition des salariés de l'activité Marchandises en Normandie



L'activité Marchandises en Normandie concentrent plus de la moitié de ses effectifs en Seine-Maritime autour des villes du Havre et de Rouen, et plus de 20 % d'entre eux dans le Calvados et plus particulièrement autour du bassin de Caen. On observe également une concentration des effectifs autour d'Évreux dans l'Eure, de Cherbourg dans la Manche, et d'Alençon dans l'Orne.

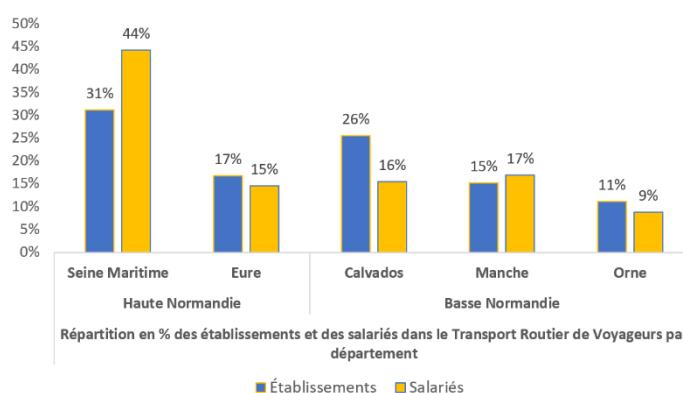
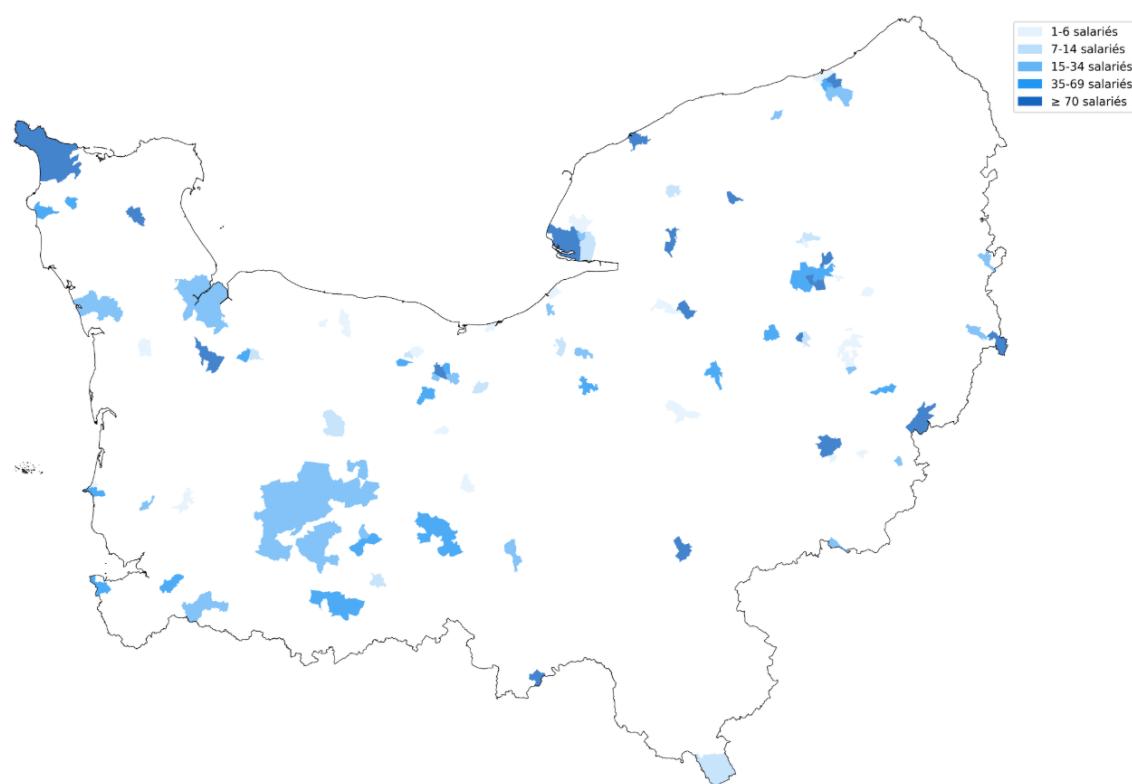
Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

Répartition des salariés chez les Prestataires logistiques en Normandie

La région Normandie concentre peu d'établissements dédiés logistique. Ceux-ci sont majoritairement présents autour du Havre et de Rouen en Seine-Maritime, département qui comptabilise plus de la moitié des effectifs de la région chez les Prestataires Logistiques. A l'inverse, l'Orne compte moins de 1 % des effectifs salariés dans ce domaine.

Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

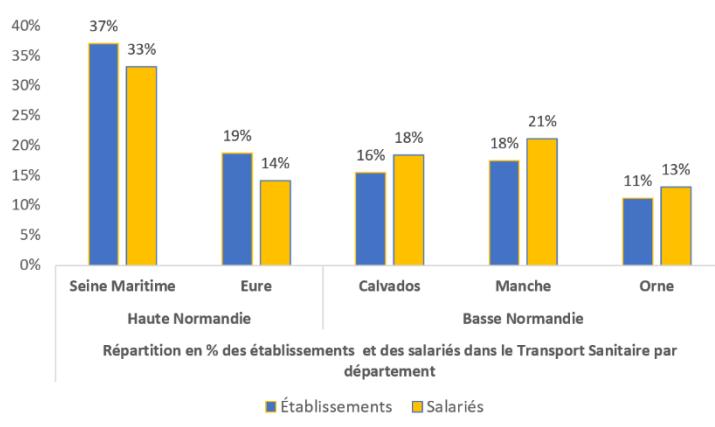
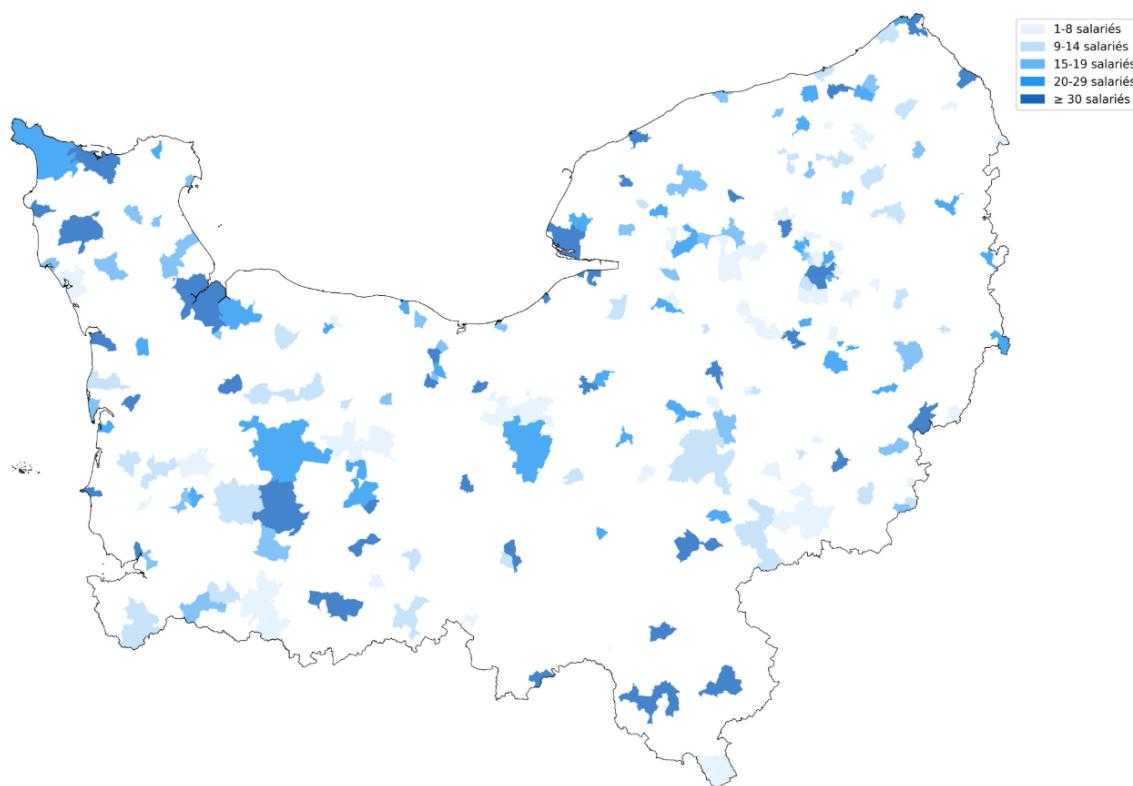
Répartition des salariés du Transport Routier de Voyageurs en Normandie



Nous observons un maillage plus diffus en Transport Routier de Voyageurs, constat inhérent aux besoins en transport scolaire et notamment en milieux ruraux. Les concentrations d'effectifs demeurent cependant autour des grands bassins d'activité.

Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

Répartition des salariés du Transport Sanitaire en Normandie



C'est dans le Transport Sanitaire que nous observons le maillage le plus diffus en Normandie. Les établissements de transport sanitaire sont implantés sur tout le territoire normand et au sein des zones rurales afin de favoriser la proximité avec les patients et les services de santé. Les écarts d'effectifs entre départements sont intrinsèquement liés aux inégalités de densité de population entre chacun d'eux.

Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

Répartition de l'emploi salarié de la branche par activité et commune en France :
Top 50 des villes, classées par nombre d'établissements et effectifs

Marchandises			Logistique			Voyageurs			Sanitaire		
Communes	Etabts	Effectifs	Communes	Etabts	Effectifs	Communes	Etabts	Effectifs	Communes	Etabts	Effectifs
76 Le Havre	125	2823	76 Le Havre	13	630	76 Le Havre	7	72	76 Rouen	6	90
76 Le Havre	45	895	76 Gonfreville-l'Orcher	7	276	61 Alençon	3	132	76 Le Havre	4	142
76 Saint-Étienne-du-Rouvray	25	271	27 Heudebouville	6	160	14 Carpiquet	3	55	14 Hérouville-Saint-Clair	4	118
76 Rouen	24	330	14 Mondeville	6	39	14 Mondeville	2	344	50 Cherbourg-en-Cotentin	3	143
76 Le Havre	20	406	76 Rogerville	5	155	76 Le Havre	2	204	14 Vire Normandie	3	68
76 Sandouville	17	398	76 Le Grand-Quevilly	4	156	50 Pont-Hébert	2	179	76 Barentin	3	68
76 Rouen	17	174	76 Saint-Vigor-d'Ymonville	4	52	27 Vernon	2	128	50 Saint-Lô	3	65
76 Le Havre	15	258	76 Rouen	4	15	14 Lisieux	2	65	76 Eu	3	39
76 Rouen	15	210	14 Cormeilles-le-Royal	3	533	61 Flers	2	60	76 Sotteville-lès-Rouen	3	38
76 Grand-Couronne	14	276	27 Guichainville	3	188	14 Authie	2	15	76 Yvetot	3	35
76 Le Grand-Quevilly	13	569	27 Val-de-Reuil	3	164	76 Gonfreville-l'Orcher	2	13	61 Alençon	2	90
76 Saint-Étienne-du-Rouvray	13	295	27 Évreux	3	117	27 Évreux	2	7	76 Fécamp	2	65
76 Le Petit-Quevilly	12	201	76 Sotteville-lès-Rouen	3	78	76 Rouen	2	3	76 Elbeuf	2	49
76 Rouen	11	502	76 Étainhus	3	43	76 Bois-Guillaume	1	463	61 Flers	2	46
76 Rogerville	10	303	14 Giberville	3	15	76 Sotteville-lès-Rouen	1	253	61 Domfront en Poiré	2	44
76305 Gonfreville-l'Orcher	10	117	50 Cherbourg-en-Cotentin	2	171	76 Fécamp	1	215	76 Le Petit-Quevilly	2	41
27 Évreux	9	511	76 Saint-Jean-de-Folleville	2	158	76 Martin-Église	1	181	27 Vernon	2	40
76 Oudalle	9	503	14 Hermival-les-Vaux	2	87	76 Le Petit-Quevilly	1	181	50 Carentan-les-Marais	2	40
14 Mondeville	9	408	76 Canteleu	2	79	76 Yvetot	1	174	50 Bricquebec-en-Cotentin	2	38
76 Saint-Étienne-du-Rouvray	9	402	76 Sandouville	2	74	50 Valognes	1	151	14 Lisieux	2	37
76 Sandouville	9	207	76 Oudalle	2	32	27 Évreux	1	147	14 Honfleur	2	37
76 Grand-Couronne	9	187	76 Grand-Couronne	2	32	27 Gisors	1	133	76 Blangy-sur-Bresle	2	37
14 Caen	9	182	14 Colombelles	2	15	76 Caudebec-lès-Elbeuf	1	103	76 Goderville	2	36
76 Le Grand-Quevilly	9	38	76 Saint-Aubin-lès-Elbeuf	2	9	76 Lillebonne	1	85	61 Argentan	2	31
76 Petit-Couronne	8	329	27 Verneuil d'Avre et d'Itton	2	8	61 L'Aigle	1	84	76 Gournay-en-Bray	2	29
76 Gonfreville-l'Orcher	8	173	27 Louviers	2	7	27 Corneville-sur-Risle	1	80	27 Pont-Audemer	2	28
76 Grand-Couronne	8	101	50 Carentan-les-Marais	2	7	50 La Hague	1	75	27 Gisors	2	28
27 Val-de-Reuil	7	134	50 Granville	2	6	14 Giberville	1	70	27 Louviers	2	25
14 Grentheville	7	117	76 Saint-Étienne-du-Rouvray	2	4	50 Granville	1	69	27 Le Vaudreuil	2	24
27 Évreux	7	100	76 Lillebonne	1	110	61 Putanges-le-Lac	1	69	14 Orbec	2	23
14 Mondeville	7	95	27 Grand Bourgtheroulde	1	94	50 Ducey-Les Chéris	1	68	14 Souleuvre en Bocage	2	23
76 Sotteville-lès-Rouen	7	56	76 Caudebec-lès-Elbeuf	1	64	76 Canteleu	1	64	61 Gacé	2	23
76 Saint-Étienne-du-Rouvray	6	549	76 Yerville	1	58	50 Bricquebosq	1	59	76 Bois-Guillaume	2	22
14 Rots	6	373	76 Bois-Guillaume	1	58	76 Rouxmesnil-Bouteilles	1	53	76 Luneray	2	17
76 Saint-Vigor-d'Ymonville	6	330	27 Crosville-la-Vieille	1	56	76 Rouen	1	51	27 Sainte-Opportune-la-Mare	2	16
76 Le Grand-Quevilly	6	299	27 Gisors	1	53	27 Brionne	1	47	76 Rives-en-Seine	2	16
50 Carentan-les-Marais	6	140	27 Saint-Maclou	1	44	27 Bosroumois	1	47	27 Villez-sur-le-Neubourg	2	14
76 Le Petit-Quevilly	6	136	76 Le Mesnil-Esnard	1	38	76 Le Grand-Quevilly	1	47	76 Le Grand-Quevilly	2	12
27 Évreux	6	111	27 Pont-Audemer	1	35	50 Beauvoir	1	43	61 La Ferté Macé	2	11
76 Montivilliers	6	101	27 Bernay	1	31	27 Gaillon	1	40	50 Marcey-les-Grèves	1	52
76 Petit-Couronne	6	48	76 Petit-Couronne	1	28	14 Saint-Martin-de-May	1	38	50 Coutances	1	49
76 Saint-Vigor-d'Ymonville	5	211	27 Criquebeuf-sur-Seine	1	23	50 Les Pieux	1	38	27 Guichainville	1	46
14 Mondeville	5	169	61 Athis-Val de Rouvre	1	21	50 Saint-Clair-sur-l'Elle	1	38	14 Ifs	1	42
50 Saint-Lô	5	118	76 Barentin	1	21	50 Carentan-les-Marais	1	35	61 Saint-Pierre-du-Regard	1	40
14 Caen	5	83	76 Montivilliers	1	16	76 Arques-la-Bataille	1	34	61 Saint-Hilaire-le-Châtel	1	40
50 Torigny-les-Villes	5	52	27 Alizay	1	15	27 Vironay	1	33	14 Argences	1	36
27 Val-de-Reuil	5	28	61 Lonlay-l'Abbaye	1	12	50 La Haye	1	33	61 Rémalard en Perche	1	36
14 Vire Normandie	4	1045	76 Mélamare	1	12	27 Vernon	1	32	61 L'Aigle	1	36
76 Saint-Étienne-du-Rouvray	4	319	27 Grossœuvre	1	11	50 Sourdeval	1	32	61 Saint-Sulpice-sur-Risle	1	36
14 Ifs	4	229	76 Longroy	1	11	76 Gourmay-en-Bray	1	32	50 Les Pieux	1	35

Attention : ces données sont dans un niveau géographique très fin et donc ne sont pas ajustées au champ conventionnel.

Baisse de 8,7% du nombre de conducteurs

Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle

Normandie

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	899	2 %	1,3 %
Gestion	3 417	8 %	32,0 %
Ventes/Achats	1 204	3 %	154,7 %
Exploitation transport	5 004	11 %	17,9 %
Logistique - Manutention - Magasinage	6 842	15 %	-9,5 %
Conduite	24 854	56 %	-8,7 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	2 411	5 %	89,0 %
Interprofessionnel	143	0 %	-54,3 %
Total	44 773	100 %	0,5 %

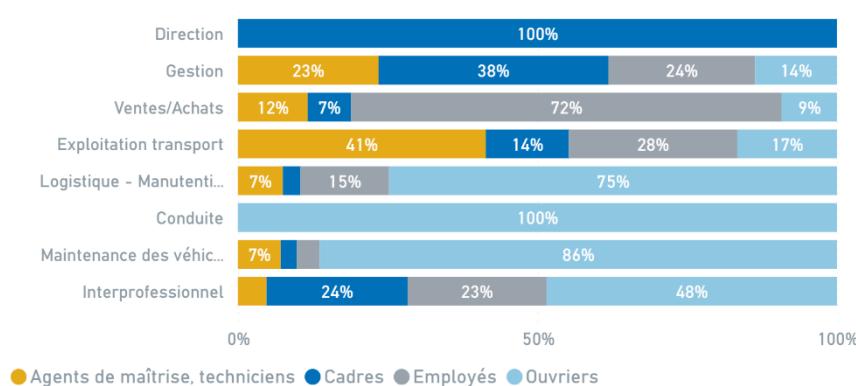
Source : Enquête Tableau de bord AFT

* Interprofessionnel correspond aux emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent plus de la moitié des effectifs de la Branche en Normandie (56 %). Cependant, le nombre de salariés de cette famille professionnelle a diminué de 8,7 % en 2024. Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit des familles professionnelles Ventes/Achats (+154,7 %) Maintenance des véhicules et entretien des matériels (+ 89% d'effectifs en 2024), Gestion (+32 %) et Exploitation transport (+17,9 %). Ces quatre familles pèsent pour 27 % des effectifs totaux. Après une hausse de plus de 50 % des effectifs en 2023, la famille professionnelle de la manutention et du magasinage (qui représente 15 % des salariés de la Branche en Normandie) observe un repli de ses effectifs de 9,5 % en 2024.

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie Socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Normandie

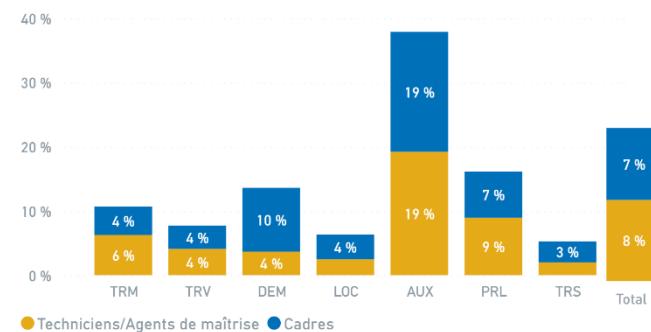


75 % des salariés de la Branche en Normandie sont des ouvriers (-4 point par rapport à 2023). Outre les conducteurs, la grande majorité des familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (75 % des effectifs) et maintenance (86 %) appartiennent à cette CSP.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



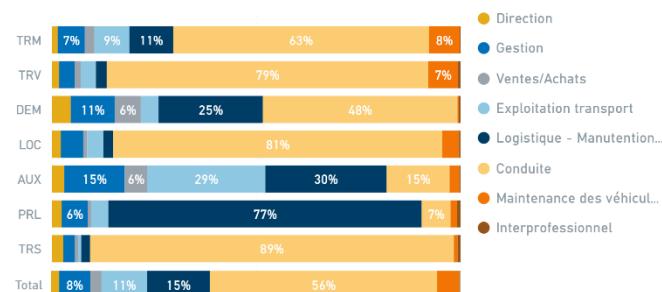
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Seulement 8 % des salariés du transport routier de voyageurs sont des cadres ou agents de maîtrise, et 4 % de ceux du transport sanitaire.

En 2024 en Normandie, la part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre ou technicien/agent de maîtrise s'élève à 15 % contre 14 % en 2023. La part des cadres est la plus élevée dans les secteurs des auxiliaires de transport (19 %), du déménagement (10 %), et des prestataires logistiques (7 %). Au sein du premier secteur, également 19 % des salariés sont des agents de maîtrise contre 4 % dans le deuxième et 9 % dans le troisième.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

89 % des effectifs du transport sanitaire et 79 % de ceux du transport de voyageurs sont des conducteurs ; ces taux sont plus faibles que l'année précédente (-5 points dans le TRS et -3 points dans le TRV).

Même constat pour le transport routier de marchandises, qui observe une baisse de 9 points de la part de ses conducteurs ; ceux-ci représentent néanmoins plus de la moitié des effectifs du secteur en Normandie.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

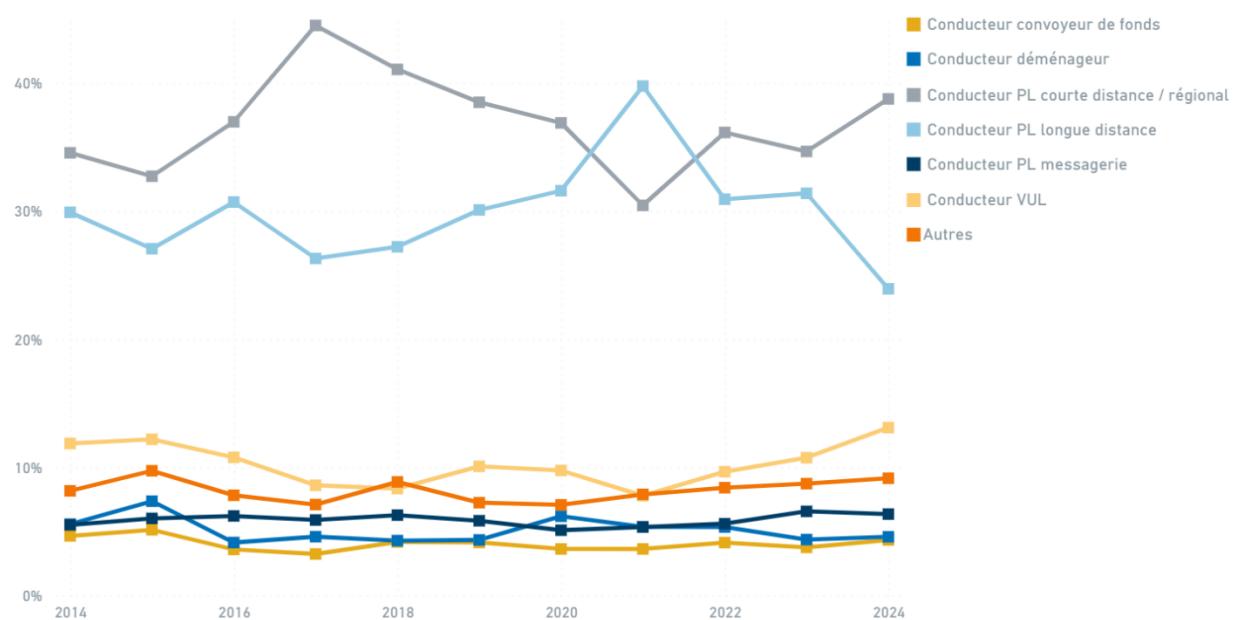
Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Famille professionnelle	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	316	91	15	28	286	41	120
Gestion	1 482	202	36	71	1 390	109	127
Ventes/Achats	525	80	22	13	519	13	33
Exploitation transport	1 911	198	15	51	2 719	73	36
Logistique - Manutention - Magasinage	2 385	140	86	31	2 791	1 314	94
Conduite	13 991	4 166	160	1 044	1 449	121	3 923
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 678	384	1	54	225	27	41
Interprofessionnel	39	31	1	4	24	14	30

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Évolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises

Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

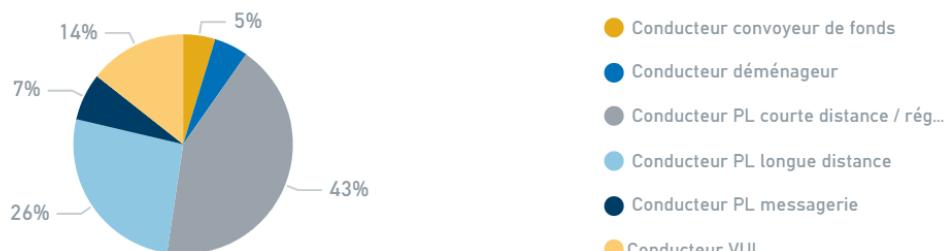
Après une baisse de 1,5 point enregistrée en 2023, la proportion de conducteurs poids lourds courte distance/régional parmi l'ensemble des conducteurs de l'activité Marchandises augmente à nouveau et gagne 4 points pour s'établir à 38,7 % en 2024. Parallèlement, la proportion de conducteurs poids lourds longue distance chute de 31,3 % à 23,9 % après une légère hausse de 2022 à 2023.

La part des salariés des cinq autres sous-familles de la conduite de l'activité marchandise en Normandie demeure quant à elle relativement stable.

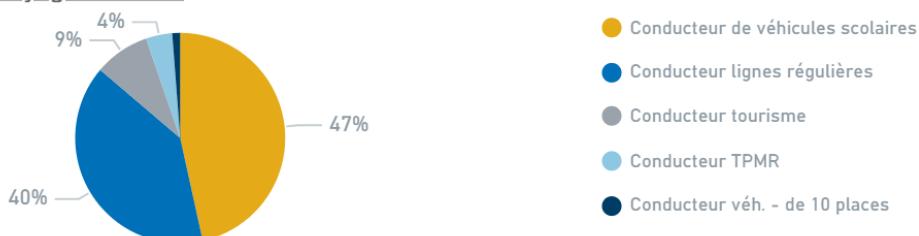
Répartition des salariés en Conduite par sous-famille et activité

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Marchandises



Transport routier de voyageurs (TRV)



Transport sanitaire (TRS)

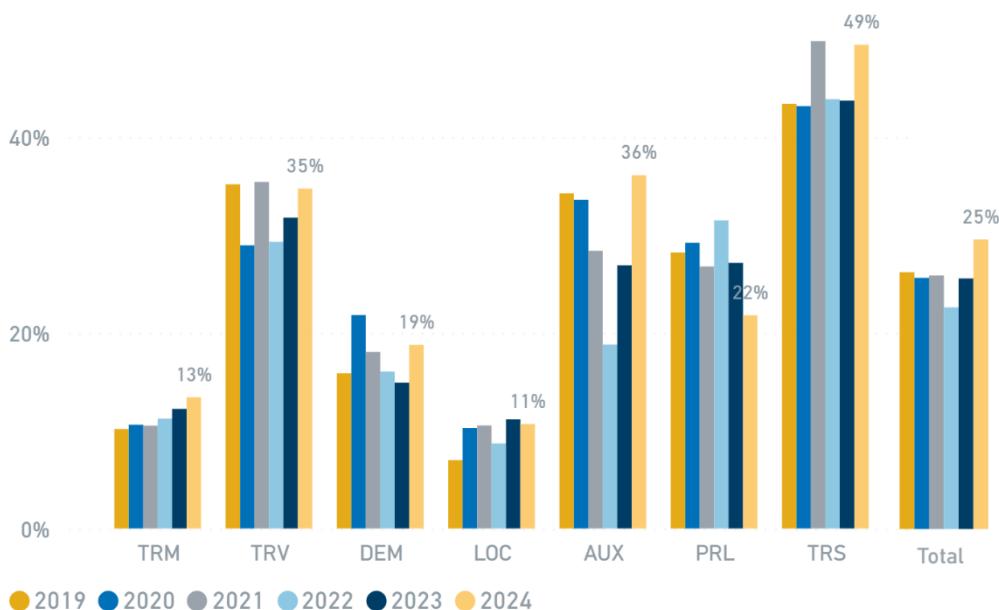


Source : Enquête Tableau de bord AFT

67 % des conducteurs de la Branche exercent dans le secteur Marchandises élargi (près de 16 800), 17 % dans le transport de voyageurs (plus de 4 100) et 16 % dans le transport sanitaire (plus de 3 900). Près de neuf conducteurs sur dix qui font partie du secteur Marchandises conduisent des poids lourds. La plupart des conducteurs du transport routier de voyageurs exercent soit le métier de conducteur de lignes régulières (40 % des conducteurs du secteur), soit celui de conducteur de véhicules scolaires (47 %), dans des proportions stables par rapport à 2023. Le personnel roulant du transport sanitaire est quant à lui constitué à 43 % de salariés titulaires du Diplôme d'État d'Ambulancier et à 39 % d'auxiliaires ambulanciers.

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

Normandie

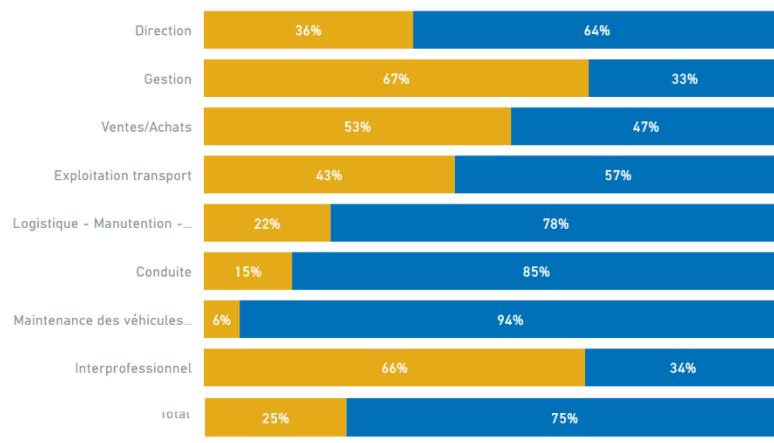


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, on dénombre en Normandie près de 10 980 femmes salariées dans les entreprises de la Branche des transports et activités auxiliaires (soit une hausse de 3 % en 1 an). Elles représentent 24,5 % des effectifs totaux de la Branche. Le transport sanitaire enregistre un taux de 49 % de la part des effectifs féminins, soit presque une femme sur deux. Le secteur des auxiliaires de transport enregistre la progression la plus forte de la proportion de femmes dans les effectifs (+ 10 points en un an, soit un taux de féminisation de 36 %). Les femmes sont également représentées à hauteur de 35 % dans le transport de voyageurs (+3 points de 2023 à 2024). En revanche, seulement 13 % des salariés du transport de marchandises sont des femmes.

Répartition des femmes par famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



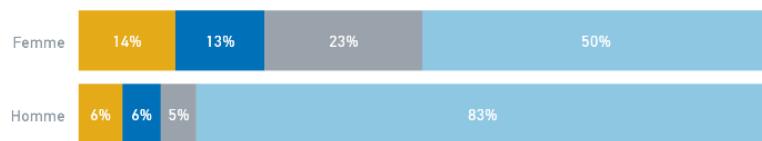
Les femmes en Normandie sont davantage représentées dans les métiers de la gestion (67 % des postes occupés par des femmes), de l'interprofessionnel (66 %) et des ventes/ achats (53 %). A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les métiers de la maintenance (6 %) et de la conduite (15 % en Normandie pour une moyenne nationale de 11 %).

Source : Enquête Tableau de bord AFT

● Femme ● Homme

Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



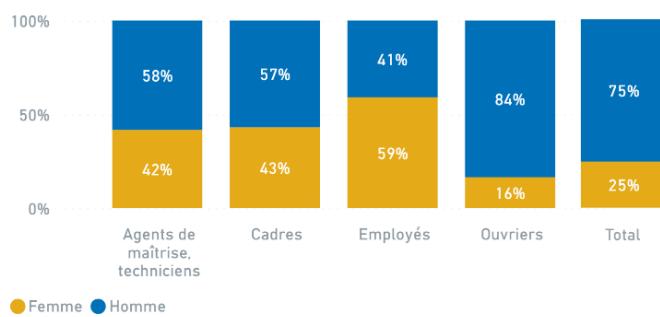
● Agents de maîtrise, techniciens ● Cadres ● Employés ● Ouvriers

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 83 % des hommes salariés de la Branche sont des ouvriers, contre 50 % des femmes. Elles appartiennent en revanche plus souvent que les hommes à toutes les autres catégories socioprofessionnelles. 23 % des femmes salariées de la Branche sont des employées (contre 5 % des hommes) et 27 % sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise (12 % des hommes).

Répartition des salariés par CSP selon leur sexe

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



● Femme ● Homme

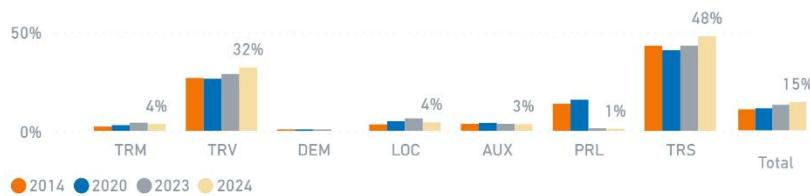
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les femmes sont majoritaires dans la catégorie socioprofessionnelle des employés (59 % des employés de la Branche sont des femmes, cependant elles sont minoritaires dans toutes les autres CSP. Elles ne constituent en particulier que 16 % des ouvriers, 42 % des techniciens/agents de maîtrise et 43 % des cadres.

15 % des postes en conduite exercés par des femmes

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)

Normandie

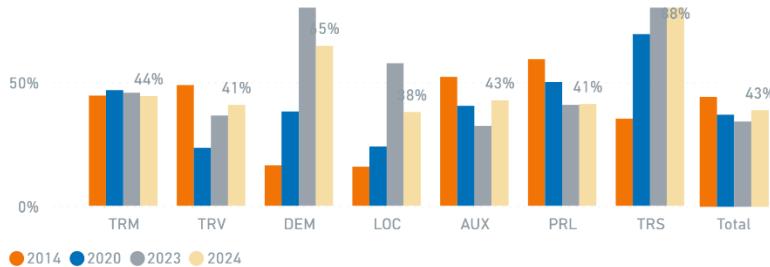


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, plus de 3 700 femmes exercent dans la Branche un emploi de la conduite, soit 34 % des femmes salariées dans la Branche en Normandie. Elles représentent donc 15 % des effectifs de la famille professionnelle de la Conduite, soit une augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente. On observe ainsi une hausse de 5 points de la part des conductrices dans le TRS et de presque 4 % dans le TRV. Nous constatons cependant une légère baisse des effectifs féminins de la conduite dans l'activité Marchandises.

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)

Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

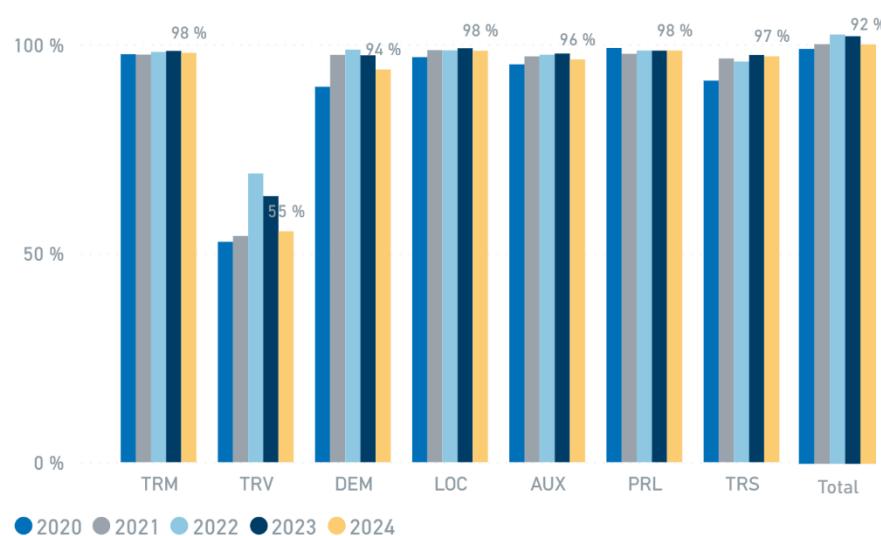
La proportion de femmes dans la famille professionnelle de l'Exploitation transport est en hausse également en 2024 en Normandie (43 % soit une augmentation de 4,5 %), mais avait cependant perdu près de 11 points entre 2014 et 2023.

Les femmes sont surreprésentées dans les services d'exploitation du transport sanitaire (88 %) et du déménagement (65 %). Elles sont néanmoins sous-représentées dans les cinq autres secteurs : 44 % dans le TRM, 41 % dans le TRV, 38 % dans la LOC, 43 % chez les auxiliaires de transport, et 41 % chez les prestataires logistiques.

92 % des salariés de la Branche travaillent à temps complet

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur

Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

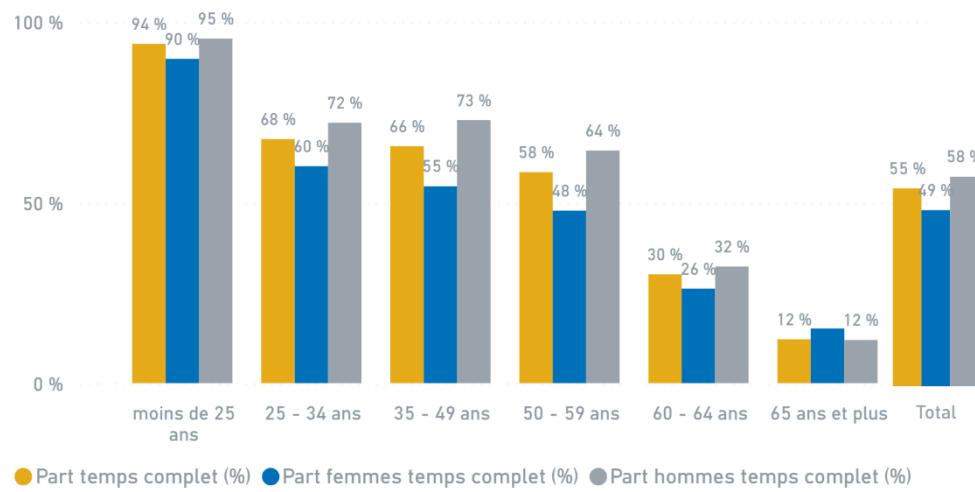
La proportion des effectifs à temps complet dans la Branche en Normandie a diminué de 2 % en 2024. Le travail à temps complet concerne cependant toujours plus de 9 salariés sur 10 en moyenne.

Cette légère baisse est observée dans chacun des secteurs sauf chez les prestataires logistiques qui stabilisent ce chiffre à 98 % pour la 3^{ème} année consécutive.

Nous observons également une baisse plus significative de 9 points dans le transport de voyageurs qui poursuit de se démarquer dans cette tendance ; ceci est expliqué par une activité dominante du transport scolaire exercée à temps partiel.

**Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs
par tranche d'âge et selon le sexe**

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



● Part temps complet (%) ● Part femmes temps complet (%) ● Part hommes temps complet (%)

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Nous observons en 2024 une baisse de 9 points de la part des effectifs à temps complet dans le transport de voyageurs en Normandie. En effet, 55 % soit presque 6 salariés sur 10 occupent un poste à temps complet en 2024 contre 64 % en 2023 (69 % en 2022).

La part des femmes à temps complet a significativement baissé par rapport à 2023 : elles sont en effet 49 % d'entre elles à exercer leur activité à temps plein en 2024, soit 14 % de moins qu'en 2023. Si cette tendance à la baisse est largement constatée chez les femmes de plus de 25 ans, nous observons cependant le phénomène inverse chez les femmes de moins de 25 ans. 9 femmes sur 10 exercent à temps complet en 2024 contre 65 % en 2023 soit 25 % de plus.

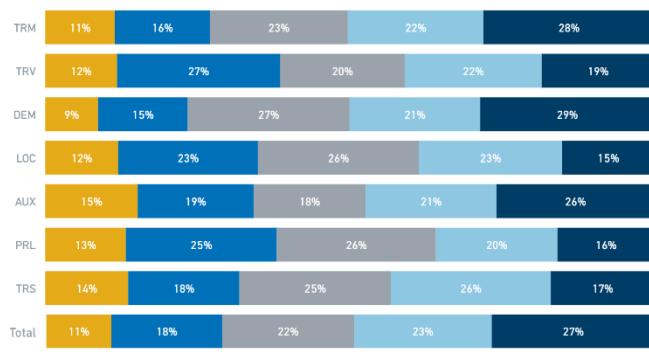
La baisse de la part des effectifs à temps complet dans le TRV est également constatée chez les hommes mais de manière un peu moins marquée : ils sont 58 % en 2024 contre 67 % en 2023 soit 9 % de moins. La part des hommes de moins de 25 ans à temps complet gagnent quant à eux 5 % (95 % en 2024).

La part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge : 94 % des moins de 25 ans sont à temps complet dans le transport routier de voyageurs, contre seulement 30 % pour les 60-64 ans.

Ancienneté moyenne proche de **10 ans** au sein du même établissement

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



● < 1 an ● 1 à 3 ans ● 4 à 7 ans ● 8 à 15 ans ● > 15 ans

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Évolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Normandie

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	9,8	16,8	8,8	7,6	9,6
2019	9,6	6,2	8,2	7,8	9,2
2023	9,5	8,8	8,4	7,7	9,2
2024	10,1	11,2	8,2	8,4	9,7

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, un salarié passe en moyenne près de 10 ans dans le même établissement. Cette ancienneté moyenne, qui était en légère baisse en Normandie les années précédentes, observe une hausse en 2024 et dépasse la moyenne de 9,6 années enregistrée en 2014.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Famille professionnelle	Femme	Homme	TOTAL
Direction	20,4	20,9	20,7
Gestion	13,1	12,3	12,9
Ventes/Achats	10,5	9,1	9,8
Exploitation/transport	10,4	8,7	9,5
Logistique - Manutention - Magasinage	7,2	9,8	9,2
Conduite	7,6	9,2	8,9
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	10,6	10,9	10,9
Interprofessionnel	11,3	11,2	11,3
TOTAL	9,9	9,7	9,7

Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'ancienneté la plus élevée en Normandie concerne les postes de direction avec en moyenne plus d'une vingtaine d'années d'ancienneté en 2024, suivie par les métiers de la gestion (13 années en moyenne). Les salariés tendent à rester moins longtemps dans les métiers de la manutention et du magasinage ainsi que dans ceux de la conduite avec une ancienneté moyenne d'environ 9 ans pour ces 2 familles, qui baisse à 7,2 et 7,6 années pour les femmes dans ces deux familles respectives. Exceptions faites, l'ancienneté moyenne des femmes dans le même établissement de la Branche reste toutefois sensiblement la même que celle des hommes.

Rémunération

Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Données au 31 décembre 2023 – Normandie

Salaire moyen brut

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Hommes	34 283 €	33 467 €	33 490 €	33 245 €	43 396 €	35 131 €	30 281 €	35 241 €
Femmes	33 264 €	33 348 €	34 883 €	32 105 €	43 184 €	32 644 €	29 408 €	36 061 €
Ensemble	34 170 €	33 430 €	33 700 €	33 137 €	43 307 €	34 370 €	29 908 €	35 428 €

Salaire moyen net

Hommes	26 408 €	24 966 €	25 729 €	25 886 €	32 644 €	26 810 €	23 958 €	27 010 €
Femmes	25 501 €	24 809 €	26 698 €	24 943 €	32 219 €	25 079 €	23 170 €	27 358 €
Ensemble	26 308 €	24 918 €	25 876 €	25 797 €	32 466 €	26 281 €	23 622 €	27 089 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les salaires bruts représentés dans ces tableaux comprennent l'intégralité des sommes versées aux salariés au titre de leur contrat de travail, y compris l'intéressement et la participation, avant toute déduction des cotisations sociales obligatoires, de la CSG et de la CRDS. Les salaires nets correspondent à la différence entre le salaire brut et le total des cotisations sociales salariales et des contributions sociales.

En 2023 en Normandie, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne par équivalent temps plein, un salaire annuel brut de 35 428 € et net de 27 089 €. Ces montants représentent des hausses de 5,6 % par rapport à l'année précédente.

Les femmes de la Branche perçoivent un salaire moyen net supérieur aux hommes de presque 2 % notamment dû au fait que la proportion de salariés ayant le statut de technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi celles-ci.

Rémunération annuelle d'un conducteur longue distance à temps plein

Année	2023		2024		
	Rémunération	Montant	Évolution	Montant	Évolution
Rémunération moyenne annuelle	36 408 €		4,0 %	37 716 €	3,6 %
dont salaire annuel	35 112 €		4,7 %	36 396 €	3,7 %
dont primes	1 296 €		-11,5 %	1 320 €	1,9 %

Source : Enquête longue distance, Comité National Routier

Sur la base d'une analyse des bulletins de salaire d'un échantillon d'entreprises, le Comité National Routier observe une hausse de 3,6 % des rémunérations moyennes annuelles des conducteurs longue distance entre 2023 et 2024, et les évaluent en moyenne à 37 716 €. Le salaire annuel moyen a augmenté en 2024 de 3,7 %, plus rapidement que les primes (+1,9 %).

Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

Données au 31 décembre 2023 – Normandie

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
Conduite			
526E-Ambulanciers	28 324 €	28 666 €	28 535 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	30 315 €	33 478 €	33 373 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 345 €	31 001 €	30 843 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	25 247 €	26 468 €	26 336 €
Exploitation			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	58 496 €	63 616 €	62 528 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	42 310 €	42 668 €	42 500 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	39 631 €	41 632 €	41 112 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 945 €	35 293 €	33 351 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 558 €	32 652 €	32 430 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	26 744 €	29 399 €	28 821 €
Logistique-manutention-magasinage			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	36 324 €	38 778 €	38 322 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	36 830 €	38 706 €	38 388 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots éléveurs, caristes	29 047 €	31 250 €	31 014 €
653A-Magasiniers qualifiés	27 160 €	30 982 €	30 435 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 046 €	29 224 €	29 018 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	25 000 €	27 351 €	27 335 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 463 €	30 425 €	28 914 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport en Normandie. Les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports sont les salariés les mieux rémunérés parmi les professions cœur de métier de la Branche, avec 62 528 € de salaire brut moyen par an. On observe cependant une légère baisse des salaires bruts moyens d'environ 3 % pour l'ensemble des professions de l'exploitation des transports. Les métiers de la conduite, et ceux de la logistique, de la manutention et du magasinage, rencontrent quant à eux une hausse des salaires bruts moyens dont la plus forte augmentation concerne les manutentionnaires non qualifiés, qui voient celui-ci augmenter de presque 9 % entre 2022 et 2023.

**Nombre moyen d'heures salariées
par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2023**

Données nationales

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
Conduite			
526E-Ambulanciers	1 269	1 293	1 285
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	1 197	1 434	1 426
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	815	926	901
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	722	804	798
Exploitation			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	1 485	1 501	1 497
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	1 446	1 435	1 440
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	1 452	1 521	1 502
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	1 293	1 365	1 324
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	1 298	1 408	1 385
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	1 010	1 186	1 158
Logistique-manutention-magasinage			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	1 494	1 570	1 553
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	1 546	1 611	1 600
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	1 305	1 402	1 390
653A-Magasiniers qualifiés	1 210	1 381	1 343
676A-Manutentionnaires non qualifiés	998	1 075	1 067
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	690	757	757
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 123	1 169	1 150

Source : Insee, base Tous salariés 2023

En parallèle, le nombre moyen d'heures salariées augmente parmi les professions cœur de métier de la Branche (+24 heures en moyenne sur un an). Les professions les plus touchées par ces augmentations sont les manutentionnaires non qualifiés (+73 heures) et les employés administratifs d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises non-cadres (+60 heures). En revanche, on observe des baisses du nombre moyen d'heures effectuées par les ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition non qualifiés (-26 heures), les responsables d'entrepôt, de magasinage (-19 heures) et les conducteurs de véhicule routier de transport en commun (-12 heures).

Parmi les métiers de la conduite, la profession enregistrant le nombre moyen d'heures le plus élevé est celle des conducteurs routiers et grands routiers (1 426 heures soit +27 heures en un an). L'ensemble des métiers de l'exploitation connaît des hausses significatives du nombre moyen d'heures (plus de 24 heures au minimum).

Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle

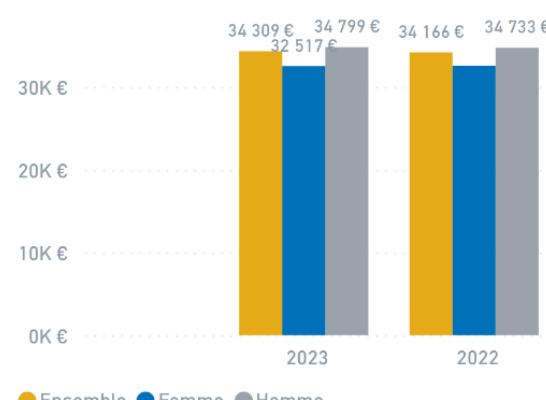
Données au 31 décembre 2023 – Normandie

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
TRM					
Ensemble	23,63	16,79	13,43	12,27	12,67
Femmes	20,85	16,36	12,78	12,52	11,59
Hommes	24,49	15,54	14,54	12,23	12,72
TRV					
Ensemble	24,67	17,86	13,63	12,79	12,88
Femmes	25,77	17,01	13,35	12,98	12,71
Hommes	23,90	15,98	14,33	12,48	12,94
DEM					
Ensemble	26,52	18,15	14,10	11,39	12,13
Femmes	18,52	16,38	13,36	9,59	12,21
Hommes	31,76	13,45	16,39	11,41	12,13
LOC					
Ensemble	21,80	16,83	11,62	11,33	12,32
Femmes	23,52	16,34	11,19	10,27	11,27
Hommes	21,33	14,72	13,37	11,44	12,38
AUX					
Ensemble	29,29	17,97	15,58	12,83	13,00
Femmes	25,71	17,60	15,42	13,08	12,40
Hommes	32,01	17,29	15,93	12,76	13,05
PRL					
Ensemble	24,83	15,64	13,27	11,34	12,49
Femmes	22,49	15,37	12,89	11,09	11,51
Hommes	25,92	14,81	14,20	11,61	12,64
TRS					
Ensemble	21,74	15,55	11,70	10,46	11,34
Femmes	20,81	15,43	11,58	10,38	10,99
Hommes	22,54	15,32	11,78	10,57	11,55
Ensemble					
Ensemble	26,58	17,25	13,21	12,14	12,70
Femmes	24,17	16,94	13,28	12,11	12,08
Hommes	27,91	16,56	13,14	12,15	12,75

Source : Insee, base Tous salariés 2023

En 2023, le salaire horaire net dans la Branche en Normandie est au maximum de 29,29 € en moyenne par heure pour les cadres des auxiliaires de transport, et au minimum de 10,46 € en moyenne par heure pour les ouvriers non qualifiés du transport sanitaire. On remarque qu'en un an, ce salaire horaire net moyen a légèrement baissé pour les cadres chez les prestataires logistiques (-0,30 €), dans le transport routier de marchandises (-0,14 €), et dans le transport de voyageurs (-0,01 €) et du déménagement (-0,62 €). Le salaire horaire net moyen toutes CSP confondues et toutes activités confondues a cependant augmenté entre 2022 et 2023 en Normandie.

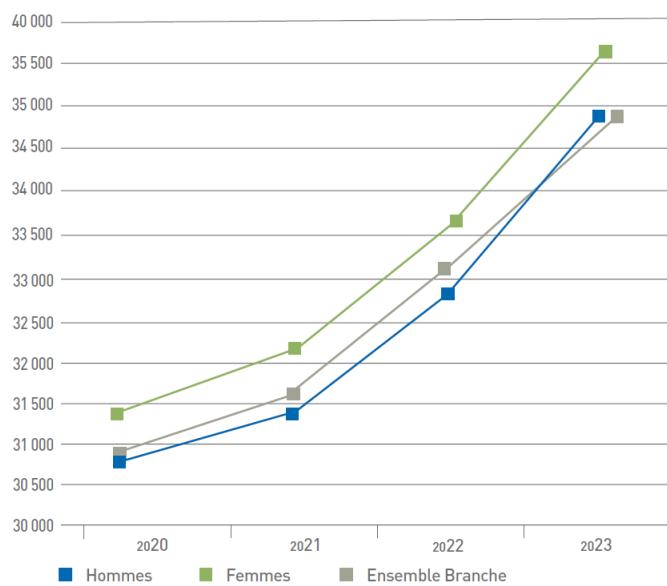
Évolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €) en Normandie



De 2022 à 2023 en Normandie, nous observons une hausse de 0,42 % de la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche.

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Évolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €) à l'échelle nationale



Depuis 2020, on observe une hausse des salaires bruts moyens de 13,3 % pour les femmes et de 13 % pour les hommes.

Source : INSEE base tous salariés 2023

Salaire brut moyen par contrat de travail

Données au 31 décembre 2023 – Normandie

CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	34 509 €	33 807 €	35 341 €	33 420 €	43 530 €	35 468 €	30 399 €	35 517 €
Femme	33 595 €	33 575 €	35 430 €	32 126 €	43 508 €	32 929 €	29 607 €	36 479 €
Ensemble	34 409 €	33 736 €	35 356 €	33 300 €	43 520 €	34 688 €	30 057 €	35 736 €

CDD

Homme	27 096 €	30 740 €	26 362 €	28 908 €	29 838 €	26 888 €	26 757 €	27 739 €
Femme	26 726 €	29 722 €	30 335 €	26 016 €	29 918 €	25 817 €	26 109 €	27 542 €
Ensemble	27 043 €	30 449 €	26 589 €	28 444 €	29 867 €	26 601 €	26 513 €	27 693 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les salariés en CDI dans la Branche en Normandie perçoivent un salaire 1,29 fois supérieur à celui des CDD en équivalent temps plein.

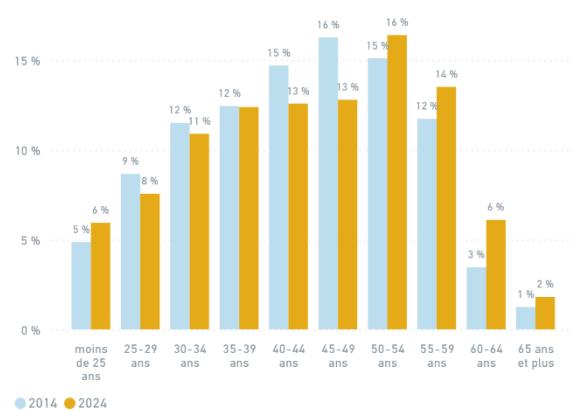


Démographie

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle

Au 31 décembre

Normandie



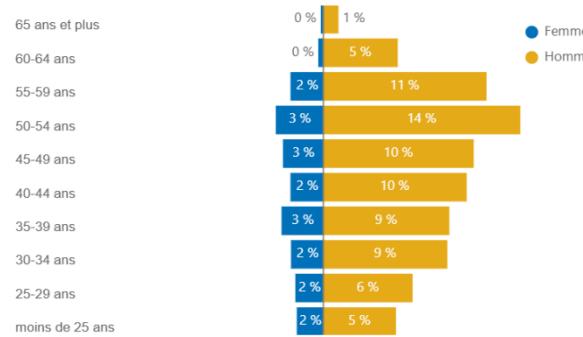
Source : Enquête Tableau de bord AFT

La comparaison sur dix ans des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un vieillissement progressif de la population salariée. En 2024, les moins de 45 ans représentent 50 % des effectifs, une part quasi stable par rapport à 2014 (53 %), mais la structure se modifie nettement aux âges plus élevés : la proportion des 40-49 ans recule nettement, passant de 31 % à 26 %, tandis que celle des 55 ans et plus progresse de 16 % à 22 %.

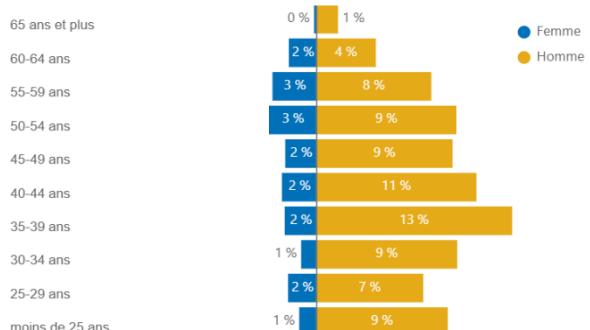
Pyramides des âges en 2024 (ensemble des familles professionnelles)

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

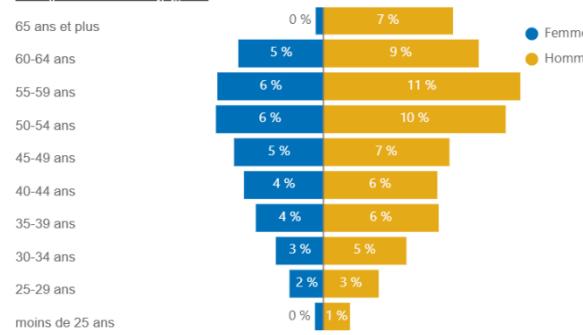
Marchandises (hors déménagement)



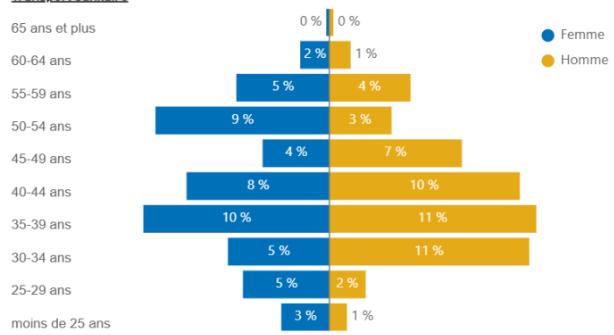
Déménagement



Transport routier de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, les pyramides des âges confirment le vieillissement global des salariés de la Branche en Normandie, avec des profils contrastés selon les activités.

Dans le transport de marchandises (hors déménagement), les moins de 35 ans représentent 26 % des effectifs (+3 points), contre 49 % de 45 ans et plus (-1 point), une structure globalement stable.

Le déménagement reste plus jeune, avec 29 % des salariés ayant moins de 35 ans (-4 points), mais la part des 55 ans et plus s'élève à 18 % (+5 points), signalant un vieillissement en cours.

Le transport routier de voyageurs demeure le plus âgé : seulement 14 % de moins de 35 ans (-1 point) pour 38 % de 55 ans et plus (+4 points).

Enfin, le transport sanitaire présente une répartition plus équilibrée, avec 27 % de moins de 35 ans (+1 point) et 12 % de plus de 55 ans (-3 points), qui indique un rajeunissement des salariés du secteur.

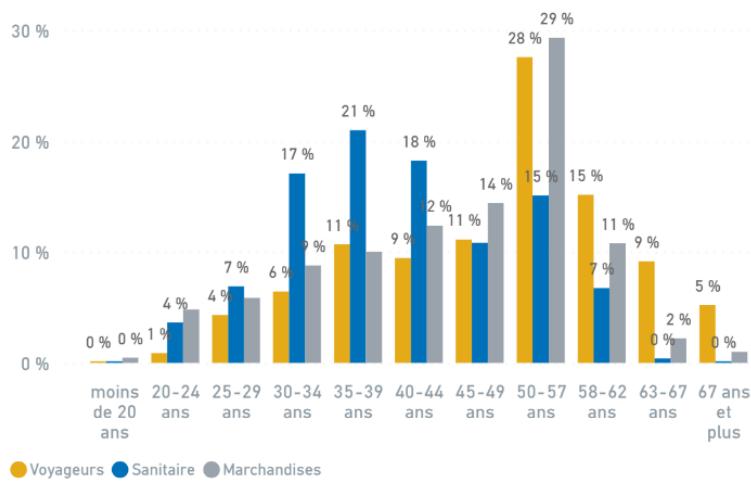
Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	78	2	1	81
20-24 ans	809	144	36	989
25-29 ans	985	271	179	1 435
30-34 ans	1 476	671	267	2 413
35-39 ans	1 684	824	442	2 950
40-44 ans	2 080	717	392	3 189
45-49 ans	2 426	425	461	3 312
50-57 ans	4 927	594	1 142	6 663
58-62 ans	1 815	265	628	2 708
63-67 ans	371	15	379	766
67 ans et plus	167	2	217	386
Total	16 818	3 931	4 144	24 893

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En moyenne les salariés sont âgés de **43 ans** et 8 mois

Structure par âge dans la conduite en 2024



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, le personnel roulant de la Branche reste globalement âgé, avec seulement 4,3 % de moins de 25 ans et 10 % de moins de 30 ans.

Chez les conducteurs de l'activité marchandises, les moins de 30 ans représentent près de 12 % des effectifs, une part stable par rapport à 2023. Dans le transport sanitaire, cette proportion atteint 11 %.

À l'inverse, le transport routier de voyageurs se distingue par une population nettement plus âgée : seuls 5 % des conducteurs ont moins de 30 ans, tandis que 57 % ont plus de 50 ans (+3 points par rapport à 2023). Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui sont encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

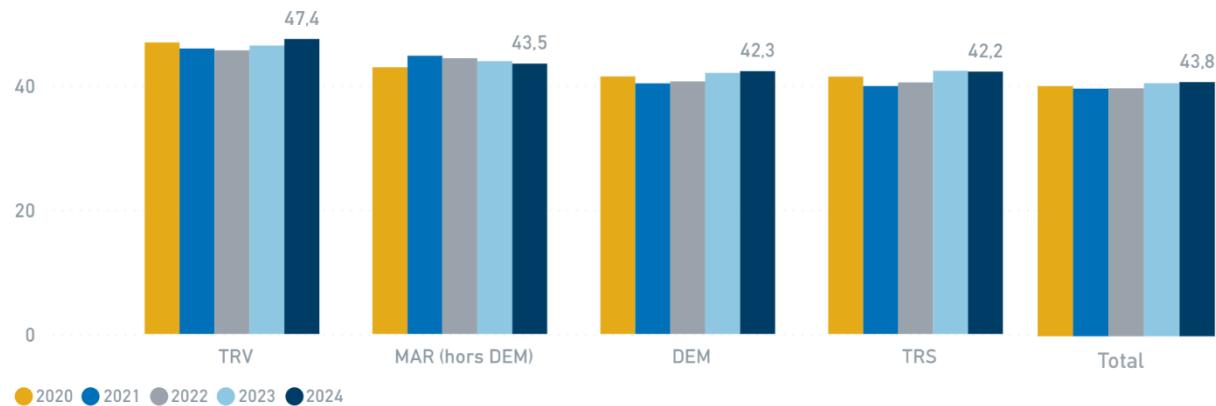
Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC Pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route). Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national, à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national. En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar (CAP C4A) dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

Âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

Normandie



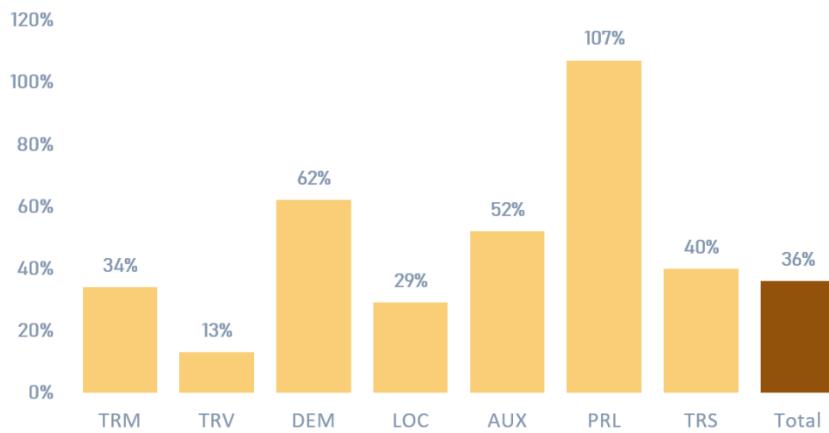
Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'âge moyen des salariés de la Branche est de 43 ans et 8 mois en 2024. Il continue d'augmenter dans le transport de voyageurs (+1 an) et culmine à 47 ans et 4 mois. L'âge moyen le plus faible s'observe dans le transport sanitaire (42 ans en moyenne).

Indicateurs démographiques

Taux de relève

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

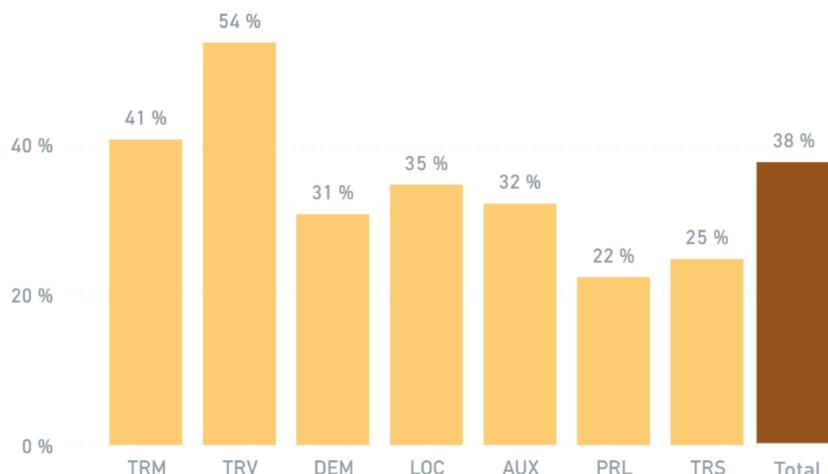
Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans.

Plus le taux de relève s'approche de 0%, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

En 2024, le taux de relève dans la Branche est de 36 % ce qui indique que les salariés de plus de 50 ans sont près de trois fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec de fortes disparités selon les activités : ils sont 1,6 fois plus nombreux dans le déménagement et 10 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs.

- Taux de renouvellement

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



Le taux de renouvellement, défini comme la part des salariés de plus de 50 ans dans l'ensemble des effectifs, reflète les départs potentiels à la retraite sur les 12 à 14 prochaines années.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de renouvellement reste stable au niveau de la Branche en Normandie (40%). Toutefois, dans le transport routier de voyageurs, plus d'un salarié sur 2 en moyenne a plus de 50 ans ; C'est un peu moins qu'à l'échelle nationale où 3 salariés sur 5 ont désormais plus de 50 ans dans ce même secteur.

En synthèse, un taux de relève bas associé à un taux de renouvellement élevé peut générer, selon les secteurs d'activité, de sérieuses difficultés à venir dans l'organisation interne des entreprises.

Nombre de bénéficiaires du dispositif IPRIAC

Normandie

Secteur	2023	2024
Marchandises	91	75
Voyageurs	28	21

Source : IPRIAC

Au 31 décembre 2024 en Normandie, on observe une baisse du nombre de conducteurs de la Branche bénéficiant du dispositif IPRIAC de 19 % en un an, soit 23 salariés de moins qu'en 2023 (16 de moins dans le Marchandises et 7 de moins dans le Voyageurs). L'avenant n°7 du 20 avril 2018 applicable depuis le 1er janvier 2017 a supprimé :

- Les critères d'âge et d'ancienneté minimale pour être admis en tant que bénéficiaire.
- La référence au temps de travail (une durée minimale au moins égale à 800 heures par an ou 400 heures par an pour les conducteurs de transport scolaire était requise).

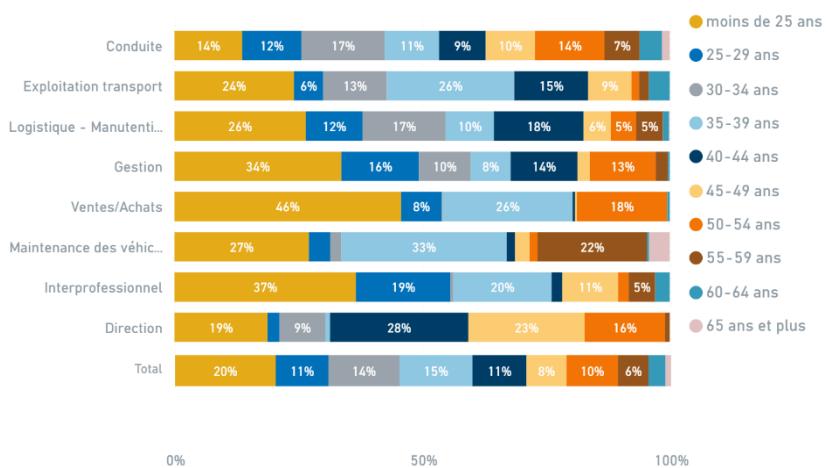
Les partenaires sociaux de la profession du transport, par l'accord du 24 septembre 1980, complété par avenants, ont prévu une garantie spécifique pour les conducteurs pendant, pour raisons médicales, l'emploi de conduite de véhicules nécessitant la possession des permis C, CE, D, DE ou d'un certificat spécial de conduite (transport en commun de voyageurs). La mise en œuvre de ce régime repose sur l'**institution de prévoyance IPRIAC (Institution de Prévoyance d'Inaptitude A la Conduite)**.

Mouvements de main-d'œuvre

80 % des embauches sont en CDI

Embauches par âge et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



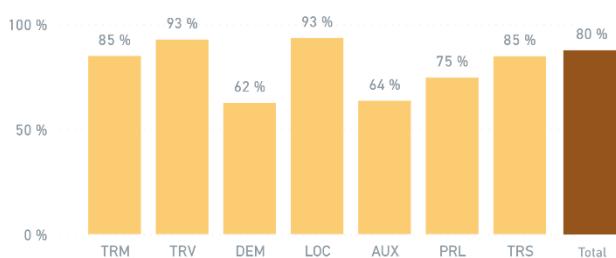
En 2024, 31 % des recrues de la Branche en Normandie ont moins de 30 ans, tandis que 21 % ont plus de 50 ans. La répartition varie fortement selon les familles professionnelles.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la famille de la conduite, les moins de 30 ans représentent 26 % des embauches, alors qu'en direction, près de 67 % des recrues ont entre 40 et 55 ans. Les autres familles professionnelles comptent au moins 30 % de recrues de moins de 30 ans, avec un maximum de 54 % dans les ventes/achats. Globalement, la conduite ainsi que la direction attirent davantage de profils expérimentés, avec une proportion notable de plus de 50 ans. Les embauches se situent majoritairement entre 30 et 49 ans.

Part des embauches en CDI par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



En 2024, 80 % des embauches dans la Branche sont réalisées en CDI. Le transport de voyageurs et la location se distinguent avec les parts les plus élevées (93 % pour les deux secteurs), suivis des transports routiers de marchandises et du sanitaire (85 % pour les deux secteurs).

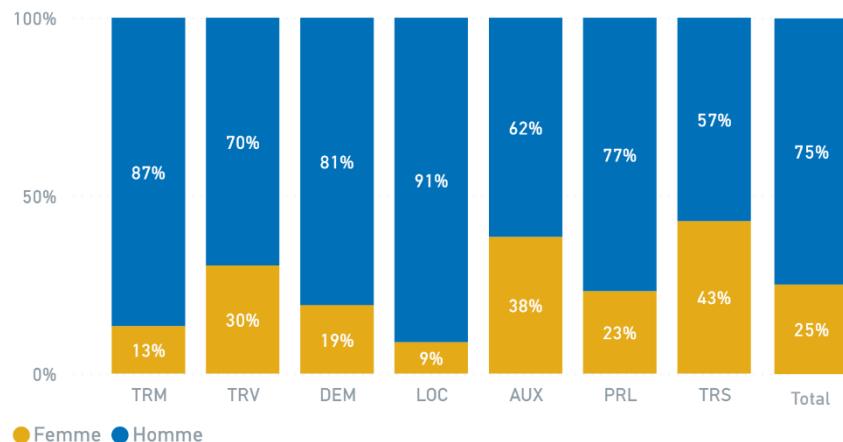
Source : Enquête Tableau de bord AFT

À l'inverse, le déménagement affiche la part la plus faible (62 %), reflet d'un recours important aux contrats saisonniers ou journaliers.

3 % des embauches sont des créations d'emploi

Embauches par sexe et activité en 2024

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



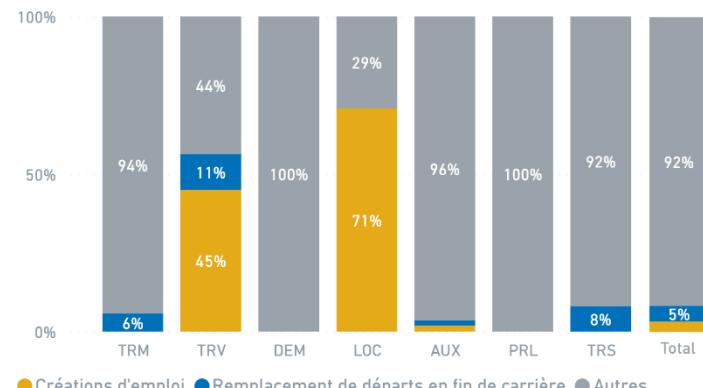
● Femme ● Homme

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, les femmes représentent 25 % des recrutements dans la Branche, soit une hausse de 3 points par rapport à 2023. Leur proportion est en effet plus élevée dans certains secteurs : 43 % des embauches dans le transport sanitaire (+3 %), 38 % chez les auxiliaires de transports (+13 %) et 23 % chez les prestataires logistiques (+1 %). Nous observons néanmoins une chute de 56 % dans le déménagement qui passe de 75 % à 19 % d'embauches de femmes entre 2023 et 2024.

Répartition des types d'embauches en 2024

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



● Créations d'emploi ● Remplacement de départs en fin de carrière ● Autres

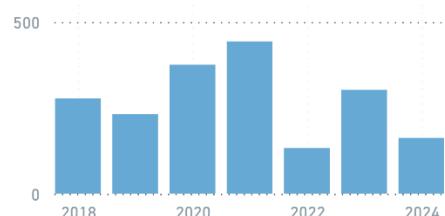
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024 en Normandie, 3 % des embauches visent à créer de nouveaux emplois pour accroître les capacités de production, contre 1 % en 2023. Cette part est particulièrement élevée dans certains secteurs, comme dans le transport de voyageurs (45 %) et dans la location (71 %). Par ailleurs, 92 % des embauches correspondent à des remplacements pour des motifs autres que la retraite, tels que démissions, fins de CDD ou ruptures conventionnelles.

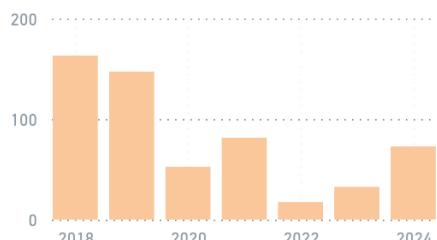
Évolution des départs en fin de carrière par secteur

Normandie

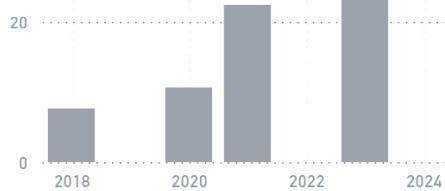
TRM



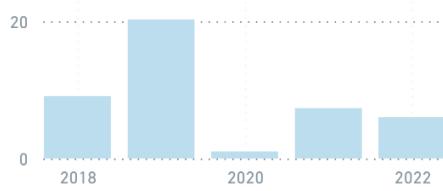
TRV



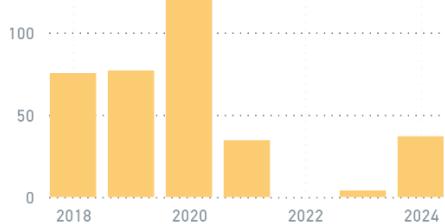
DEM



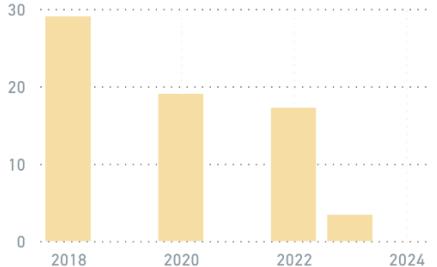
LOC



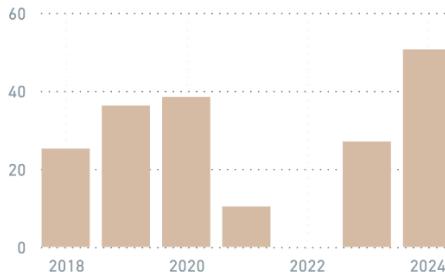
AUX



PRL



TRS



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les départs en fin de carrière au niveau de l'ensemble de la Branche sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité.

Dans le déménagement comme chez les prestataires logistiques en Normandie, aucun départ en fin de carrière n'a été enregistré en 2024. Dans le transport de marchandises, nous observons également un recul de ces départs de 46 % (- 140 départs). A l'inverse, dans le transport de voyageurs, dans le sanitaire et chez les auxiliaires de transport, les départs en fin de carrière ont augmenté à hauteur de 97 départs pour ces 3 secteurs réunis en 2024.

Évolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

France

Année AGECFA FONGECFA

2008	157	1 582
2009	197	1 745
2010	209	1 705
2011	172	1 568
2012	142	962
2013	225	1 772
2014	131	633
2015	148	1 184
2016	224	2 104
2017	203	2 307
2018	187	2 051
2019	179	2 193
2020	152	1 966
2021	204	2 194
2022	160	2 209

Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

-> Données régionales pour les départ CFA disponibles à partir de 2023

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Normandie

Année AGECFA FONGECFA

2023	14	147
2024	3	87

Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

Nombre total de bénéficiaires du CFA

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

TRM

806

dont transports de fonds

24

TRV

68

Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

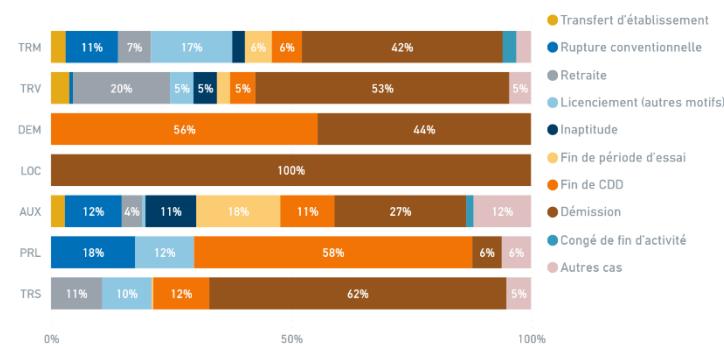
Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif de CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

Dans ce contexte, le nombre de dossiers transférés en CFA en Normandie connaît en 2024 un fort recul dans le transport routier de marchandises (-41 %) et le transport routier de voyageurs (-79 %). Dans le transport de marchandises, 806 salariés bénéficient du CFA au 31 décembre 2024 (810 en 2023), dont 24 dans le transport de fonds (20 en 2023). Dans le transport de voyageurs, le nombre de bénéficiaires augmente légèrement pour s'établir à 68 au 31 décembre 2024 (65 en 2023).

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, les démissions restent le principal motif de départ dans la Branche au niveau national comme en Normandie, suivies des fins de CDD et des licenciements. Cette tendance varie néanmoins selon les secteurs. Par ailleurs, on observe une hausse de 13 % des départs à la retraite dans le TRV et une baisse de 8 % de ceux-ci dans le TRM.

Taux de rotation par secteur

Normandie

Activité	2019	2023	2024
MAR	13 %	9 %	12 %
TRS	14 %	9 %	13 %
TRV	31 %	13 %	10 %
Total	15 %	10 %	12 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie divisé par l'effectif. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée.

En 2024 en Normandie, on observe un taux de rotation de 12 %, soit une hausse de 2 points par rapport à 2023. Cette hausse est liée à celle du taux de rotation dans les secteurs du transport sanitaire (+4 %) et du transport de marchandises (+3 %). En revanche, le transport de voyageurs enregistre quant à lui une baisse de 3 %.

Intérim

22% des établissements ont recours à l'intérim d'emploi

Établissements déclarant avoir recours à l'intérim

Normandie

Année	2024	
Secteur d'activité	Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	16	7 %
Déménagement	43	100 %
Location	13	38 %
Prestataires logistiques	27	16 %
Transport routier de marchandises	256	27 %
Transport routier de voyageurs	13	10 %
Transport sanitaire	0	0 %
Total	368	22 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une stabilisation en 2022 et 2023 du nombre d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim (21 %), on observe une légère hausse en 2024 (+1 point). On remarque en particulier une forte hausse chez les auxiliaires de transport (+28 %), dans le déménagement (+56 %) et dans le transport de voyageurs (+ 21 %).

Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Normandie

Année	2023	2024	
Secteur d'activité	Nombre d'intérimaires	Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution
AUX	831	800	-4 %
DEM	18	15	-17 %
LOC	91	1	-98 %
PRL	295	253	-14 %
TRM	733	672	-8 %
TRS	9	8	-7 %
TRV	9	90	897 %
Total	1 985	1 840	-7 %

Source : Déclarations Sociales Nominatives (DSN), traitement Dares
Données ajustées au champ conventionnel

En 2024, le nombre d'intérimaires de la Branche en Normandie diminue de 7 % en un an, soit environ 145 intérimaires de moins. Cette baisse est notamment imputable au secteur de la location qui enregistre un recul de 98 % du volume de ses intérimaires, soit 91 intérimaires en moins. Les auxiliaires de transport, le transport routier de marchandises et les prestataires logistiques concentrent 94 % des intérimaires de la Branche.

Marché du travail

Environ **3 780** offres d'emploi dans la Branche d'emploi

Offres et demandes d'emploi : Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

Évolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Normandie

Code NAF Rév,2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	820	570	640
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	300	310	390
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1 350	1 390	1 310
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1 070	740	570
4941C	Location de camions avec chauffeur	220	150	140
4942Z	Déménagement	40	30	20
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	53	49	26
5229A	Messagerie, fret express	50	60	20
5229B	Affrètement et organisation des transports	332	180	152
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	10	10	10
7712Z	Location et location-bail de camions	0	0	0
8010Z	Activités de sécurité privée	58	72	60
8690A	Ambulances	550	560	450
Total		4 852	4 122	3 789

Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail

3,01 % 2,51 % 2,55 %

Source : France Travail - Exploitation AFT.

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche auprès de France Travail poursuit sa diminution en 2024 en Normandie. En effet, après avoir enregistré une nette baisse de 15 % en 2023, le recul s'élève cette année à - 8 %. Cette tendance concerne particulièrement le transport routier de marchandises et notamment l'activité transports routiers de fret de proximité (4941B) qui enregistre une baisse de 25 % sur un an et de 47 % sur deux ans. Seulement deux secteurs connaissent une hausse du nombre d'offres déposées chez France Travail : le transport routier régulier de voyageurs (+ 12 %) et les autres transports routiers de voyageurs (+26 %).

Répartition des offres par emploi (code ROME)

Données de 2024 – Normandie

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	80	38 %	-38 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	3 240	0 %	-21 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	410	78 %	-23 %
N1101	Cariste	4 980	1 %	-10 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	140	14 %	-50 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	6 800	1 %	-11 %
N1105	Manutentionnaire	3 870	2 %	-11 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	290	7 %	-3 %
N1202	Employé / Employée de transit	1 250	1 %	-23 %
N1301	Responsable logistique	1 260	1 %	-26 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	180	0 %	-25 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	3 070	1 %	-12 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	8 170	15 %	-9 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	150	60 %	-6 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	1 500	59 %	17 %
N4104	Coursier / Coursière	230	4 %	21 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	2 100	18 %	-6 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	320	6 %	3 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	100	0 %	900 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	590	14 %	-2 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	100	10 %	0 %
Total		38 830	8 %	-11 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Au niveau des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique (code ROME V-4), le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail (les offres diffusées regroupent les offres collectées directement par France Travail et les offres transmises par des sites partenaires), et émises par les entreprises de l'ensemble de l'économie française, a diminué de 11 % en 2024 (après -1 % en 2023), passant à moins de 39 000 offres. 8 % de ces offres ont été déposées par des entreprises de la Branche (comme en 2023) et jusqu'à 78 % pour les ambulanciers, malgré une baisse de 23 % des offres pour ce métier. Plus de la moitié des offres (51 %) se concentre sur les métiers de conducteur de poids lourd (21 %), de préparateur de commande (17,5 %) et de cariste (13 %). Ces trois métiers enregistrent globalement une baisse de 10 % du nombre d'offres diffusées en 2024.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2024
(Tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Données de 2024 – Normandie

Codes ROME V-4	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
▲			
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	13 %	50 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	12 %	79 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	71 %	7 %
N1101	Cariste	12 %	85 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	36 %	43 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	28 %	64 %
N1105	Manutentionnaire	10 %	86 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	79 %	17 %
N1202	Employé / Employée de transit	72 %	20 %
N1301	Responsable logistique	75 %	18 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	83 %	17 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	43 %	44 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	35 %	60 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	87 %	13 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	52 %	39 %
N4104	Courier / Coursière	22 %	48 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	43 %	40 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	69 %	19 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	90 %	0 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	64 %	27 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	80 %	20 %
Total		33 %	60 %
Total marché du travail France		56 %	31 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

En 2024 en Normandie, plus de la moitié des offres diffusées par France Travail, pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique, correspondent à des contrats de moins d'un mois (60 %, +3 points en un an), alors que ces offres ne représentent que 31 % des offres dans l'économie française (+1 points). Dans ce contexte, certains métiers se distinguent par une proportion particulièrement élevée de contrats courts : les caristes et les manutentionnaires comptent ainsi plus de 80 % d'offres de moins d'un mois (respectivement 85 % et 86 %). En parallèle, la part des offres en CDI a diminué d'un point en 2024 pour les professions cœur de métier ; elles représentent 33 % des offres des métiers transport et logistique. Nous observons notamment la diminution de la part des offres en CDI dans le déménagement de 10 points pour atteindre 36 % contre 46 % en 2023. La part des offres en CDI dans l'ensemble de l'économie se stabilise à 56 % en 2024.

27 650 demandeurs d'emploi se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique

Évolution des demandes en stock

Normandie

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	150
H3302	Agent / Agente de conditionnement	6 300
J1305	Ambulancier / Ambulancière	490
N1101	Cariste	3 690
N1102	Déménageur / Déménageuse	160
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	4 190
N1105	Manutentionnaire	3 530
N1201	Affréteur / Affréteuse	30
N1202	Employé / Employée de transit	240
N1301	Responsable logistique	440
N1302	Responsable entrepôt logistique	40
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	630
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	2 790
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	130
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	780
N4104	Coursier / Coursière	140
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	3 700
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	50
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	10
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	130
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	30
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		27 650

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cette année, nous ne disposons que du nombre de demandeurs en 2024, cette donnée n'étant pas disponible pour les années précédentes. En effet, la nomenclature des codes ROME de France Travail a évolué, passant de la version V-3 à V-4, et au moment de l'exploitation des données, seules les informations de la dernière année étaient disponibles.

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur les professions cœur de métier avoisine les 27 700 en 2024. Les métiers d'opérateurs logistiques regroupent à eux seuls 64 % des demandeurs d'emploi du secteur, répartis dans chacun des métiers suivants : agent de conditionnement (23 %), préparateur de commandes (15 %), cariste et manutentionnaire (13 % pour chacun d'eux). Viennent ensuite deux métiers de la conduite avec le métier de chauffeur-livreur (13 %) et celui de conducteur poids lourd (10 %).

Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe en 2024

Données de 2024 – Normandie

Codes ROME V-4	Libellé	Part des femmes	Part des -25 ans	Part des +50 ans
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	52 %	12 %	30 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	54 %	16 %	25 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	42 %	8 %	22 %
N1101	Cariste	5 %	9 %	23 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	16 %	13 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	31 %	23 %	12 %
N1105	Manutentionnaire	6 %	21 %	17 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	36 %	0 %	27 %
N1202	Employé / Employée de transit	57 %	12 %	21 %
N1301	Responsable logistique	25 %	7 %	34 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	18 %	0 %	45 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	36 %	9 %	27 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	7 %	7 %	29 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	27 %	0 %	47 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	23 %	4 %	40 %
N4104	Courier / Coursière	20 %	17 %	24 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	11 %	15 %	23 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	21 %	0 %	42 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	0 %	0 %	100 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	42 %	14 %	24 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	36 %	9 %	36 %
Total		25 %	15 %	23 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

25 % des demandeurs d'emploi dans le transport et la logistique en Normandie sont des femmes en 2024 (21 % à l'échelle nationale). La part des moins de 25 ans représente 15 % stable tandis que la part des plus de 50 ans culmine à 23 % des demandeurs des professions cœur de métier. Les femmes se positionnent davantage sur les métiers de guide-accompagnatrice et d'agente de conditionnement (respectivement 52 % et 54 % des demandeurs sont des femmes), ainsi que sur le métier d'employée de transit (57 %).

Près d'un quart des demandeurs se positionnant sur la profession de préparateur de commandes a moins de 25 ans (23 %) et près d'un demandeur sur deux se positionnant sur les métiers de conducteur de transport de particuliers (47 %) et la totalité de ceux se positionnant sur le métier de responsable d'exploitation transport routier de personnes ont plus de 50 ans.

54 préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024

Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives

Financées par OPCO Mobilités

Données de 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	0	0	16	0	0	16	13
Voyageurs	38	0	0	0	0	38	26
Total	38	0	16	0	0	54	22

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation préqualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

En 2024, le nombre de bénéficiaires de POE collectives chute de 67 % par rapport à 2023 en Normandie. C'est notamment en conduite (TRM + TRV) que les bénéficiaires sont beaucoup moins nombreux (129 en 2023 dont 35 en marchandises et 94 en voyageurs, soit une baisse de plus de 70 %). 70 % des POE collectives bénéficient à la famille professionnelle de la conduite (80 % en 2023). En 2024, elles ne concernent que le secteur du transport de voyageurs. Le taux de féminisation quant à lui baisse de 11 points en 1 an au global mais est 4 points plus élevé dans le secteur voyageurs.

Formation

Formations réalisées

Diplômes d'État délivrés en 2024

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Famille professionnelle	Type	Diplôme	Nombre	Taux de réussie	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Conduite	BAC	Conducteur Transport Routier de Marchandises	111	88 %	NC	14 %
	CAP	Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	0	NC	NC	NC
		Déménageur sur VUL	8	100 %	-20 %	13 %
		Conducteur Livreur Marchandises	0	NC	NC	NC
		Conducteur Routier Marchandises	128	85 %	23 %	15 %
Exploitation-gestion	DEA	Diplôme d'État d'Ambulancier	108	78 %	-26 %	NC
	BAC	Organisation Transport de Marchandises	49	68 %	NC	32 %
	BTS	Gestion des Transports et Logistique Associée	76	69 %	12 %	38 %
Maintenance	BAC	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	65	86 %	NC	4 %
	BTS	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	20	83 %	67 %	8 %
Manutention-magasinage	CAP	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	35	80 %	-24 %	2 %
	BAC	Logistique	197	86 %	NC	20 %
	CAP	Opérateur/Opératrice Logistique	47	94 %	-2 %	18 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Santé et de la Prévention
NC : Non communiqué par région

En 2024 en Normandie, les Diplômes d'État orientés vers les métiers de la Conduite représentent 42 % de l'ensemble des Diplômes d'État délivrés en transport-logistique.

Le nombre de diplômés du CAP Conducteur Routier de Marchandises progresse de 23 %, tandis que le nombre de diplômés du BAC Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises enregistre une baisse de 6,7 % par rapport à 2023, avec un taux de réussite de 88 %.

On note que les formations d'ambulancier connaissent une dynamique positive, avec une progression de 13 % du nombre de diplômés en 2024.

Les diplômes relevant de la famille « Exploitation gestion » représentent 14,8 % de l'ensemble des diplômes délivrés en transport-logistique. Le taux de réussite global de cette famille professionnelle s'élève à 68,5 %. Le nombre de diplômés du BTS GTLA augmente de 12 % en 2024.

Les diplômes préparant aux métiers de la « Manutention- magasinage » représentent 29 % de l'ensemble des diplômes délivrés en transport logistique, et le volume délivré en 2024 progresse de 5 %. Le taux de réussite, tous diplômes confondus de la manutention magasinage, s'établit à 90 %, en hausse de 6 points par rapport à l'année précédente.

Enfin, la famille « Maintenance » représente 14 % des diplômes délivrés en transport-logistique, avec un taux de réussite global de 83 %.

Titres professionnels délivrés

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Titre professionnel	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	142	78 %	-23 %	21 %
Cariste d'entrepôt	139	88 %	-35 %	18 %
Conducteur de transport en commun sur route	605	65 %	-20 %	29 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	737	73 %	-30 %	13 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	96	73 %	-43 %	18 %
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	25	86 %	-58 %	55 %
Exploitant en transport routier de marchandises	0	NC	NC	NC
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	5	83 %	-17 %	50 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	0	NC	NC	NC
Préparateur de commandes en entrepôt	294	83 %	4 %	27 %
Technicien en logistique d'entreposage	19	83 %	-30 %	13 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	60	73 %	NC	26 %
Total	2 122	73 %	-25 %	22 %

Source : DGEFP

Le taux de réussite aux titres professionnels transport-logistique en 2024 en Normandie est de 73 %.

2 122 titres professionnels en transport-logistique ont été délivrés, soit une baisse de 25 % par rapport à 2023.

Les titres professionnels préparant aux métiers de la famille « Conduite » enregistrent une baisse de 24 % par rapport à 2023. Ils représentent 69 % de l'ensemble des titres délivrés en transport-logistique, soit une légère hausse d'un point en 2024.

Le titre professionnel « Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur » diminue de 30 % en 2024, avec 737 titres délivrés, soit 312 de moins qu'en 2023. Il constitue 50 % des titres délivrés dans la famille Conduite (- 4 points).

Le titre « Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules » enregistre une baisse de 42,5 %, passant de 167 titres délivrés en 2023 à 96 en 2024. Il représente 7 % des titres délivrés en Conduite.

Le titre « Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger » recule de 58 %, avec 25 titres délivrés en 2024, soit 2 % des titres de la Conduite.

Enfin, le titre « Conducteur(trice) de transport en commun sur route » diminue de 20 % avec au total 605 titres délivrés en 2024, soit 153 de moins que l'année précédente. Ce titre représente 41 % des certifications délivrées pour la famille Conduite.

Concernant les titres professionnels dans la logistique, celui de préparateur de commandes augmente de 4 % avec au total 294 titres délivrés en 2024 soit 12 de plus qu'en 2023. Ce titre représente 14 % de l'ensemble des certifications délivrées dans le transport-logistique en Normandie.

A l'inverse le titre de technicien supérieur en méthodes et exploitation logistiques recule de 28 % passant de 83 titres professionnels délivrés en 2023 à 60 en 2024 soit 23 de moins.

Le taux de féminisation dans ces formations est globalement en hausse, passant de 20 % en 2023 à 22 % en 2024, et enregistre une augmentation significative pour le titre professionnel « Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger » dont le taux de féminisation s'élève à 55 % en 2024 contre 31 % en 2023.

Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Données au 31 décembre 2023 – Normandie

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	5 851	839	61
Voyageur	347	126	88

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	5 440	648	43
Voyageur	418	76	59

Source : Ministère des Transports

Source : Ministère des Transports

En 2024 en Normandie, 724 FIMO (marchandises ou voyageurs) ont été délivrées, soit une baisse de 25 % (- 241 FIMO) par rapport à 2023. Plus précisément, le nombre de FIMO Voyageurs a diminué de 40 % et celui des FIMO Marchandises a reculé de 23 %.

Les FIMO Marchandises représentent près de 90 % de l'ensemble des FIMO délivrées.

Plus de 5 850 FCO (marchandises ou voyageurs) ont été délivrées en 2024, soit une baisse de 5,5 % par rapport à l'année précédente (- 340 FCO). Toutefois, on observe une hausse significative des FCO Voyageurs de plus de 20 % (+ 71 FCO), tandis que les FCO Marchandises enregistrent une baisse de 7 % (- 411 FCO).

En 2024, 102 formations « Passerelle » (marchandises ou voyageurs) ont été délivrées, soit une diminution de 31,5 % par rapport à 2023 (- 47 passerelles). Dans le détail, les passerelles Marchandises enregistrent une baisse de 29,5 %, tandis que les passerelles Voyageurs diminuent de 33 %.

Ainsi, en 2024 en Normandie, **1 667 nouveaux conducteurs ont été formés à la conduite de véhicules lourds de transport routier de marchandises**, soit une baisse de 23 % par rapport à 2023 (- 505 nouveaux conducteurs).

Ces formations ont été réalisées via la FIMO, la formation « Passerelle » Marchandises, le BAC Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises, le CAP Conducteur Routier de Marchandises ou le titre professionnel Conducteur Transport Routier de Marchandises sur Porteur.

Une baisse de 24 % est également enregistrée quant aux **nouveaux conducteurs de véhicules de transport routier de voyageurs formés : 740 en 2024** contre 972 en 2023 soit 232 nouveaux conducteurs de moins.

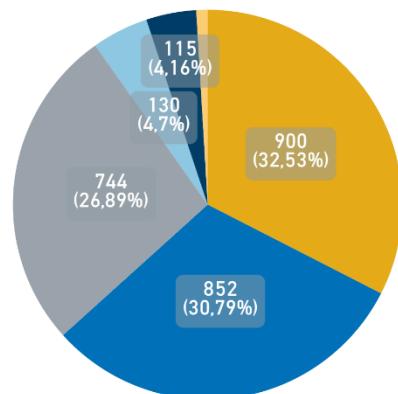
Ces formations ont été assurées via la FIMO, la formation « Passerelle » Voyageurs ou le titre professionnel Conducteur de Transport en Commun sur Route.

2 316 formations de conduite cofinancées par l'AFT en 2024

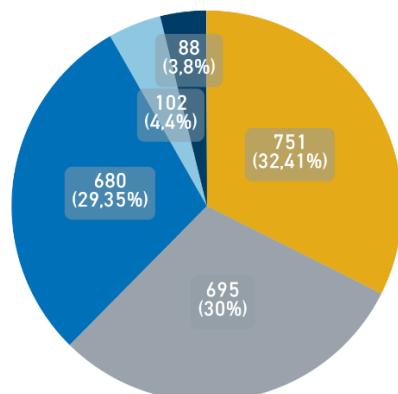
Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

Répartition des bénéficiaires par formation

Données au 31 décembre 2023 – Normandie



Données au 31 décembre 2024 – Normandie



● FIMO Marchandises

● TP Conducteur(trice) de transport en commun sur route

● TP Conducteur(trice) TRM sur porteur

● TP Conducteur(trice) TRM tous véhicules

● FIMO Voyageurs

● Autres

Source : AFT 2025

En 2024, 2 316 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées par l'AFT en Normandie, contre 2 767 en 2023, soit une baisse de 16,3 %.

Les FIMO Marchandises représentent 32,4 % des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en baisse de 16,5 % par rapport à 2023. Celui des titres professionnels de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur (29,4 % des formations financées par l'AFT) enregistre quant à lui une baisse de 20 % par rapport à l'année précédente.

La tendance est également à la baisse concernant le nombre de formations qualifiantes (titres professionnels) d'accès au métier de conducteur de transport de voyageurs cofinancées par l'AFT (30 % des formations soutenues par l'AFT) qui recule de 6,6 % en 2024, tandis que les FIMO Voyageurs enregistrent une baisse de 23,5 %.

À noter : la catégorie « Autres » regroupe les nouveaux dispositifs financés par l'AFT (Permis C + FIMO + modules et Permis CE + modules) dont les effectifs formés demeurent encore très limités.

807 apprentis dans les organismes de formation de la Branche

Apprentissage

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	124	296	81	51	97	649	35
Transport sanitaire	109	4	0	0	2	115	47
Voyageurs	2	21	1	6	13	43	40
Total	235	321	82	57	112	807	37

Source : OPCO Mobilités

Fin 2024 en Normandie, 807 apprentis suivaient une formation au sein des écoles et Centres de Formations d'Apprentis (CFA) des organismes dispensateurs de formation de la Branche, AFTRAL et Promotrans, ou dans des établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur soutenus par l'AFT, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2023.

80 % des apprentis travaillent dans le transport de marchandises, dont 46 % dans les métiers « Exploitation-gestion » et 19 % dans les métiers de la « Conduite ».

29 % des apprentis ont choisi une formation relevant de la famille « Conduite », tandis que 40 % se sont orientés vers une formation de la famille « Exploitation-gestion » soit 321 d'entre eux (contre 289 en 2023 soit une hausse de 11 % des effectifs).

Cette progression des entrées en apprentissage s'inscrit dans une dynamique similaire à celle observée dans l'ensemble de l'économie. En effet, selon l'étude annuelle de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale, le nombre d'entrants en apprentissage a augmenté de 2,8 % au 31 décembre 2024 par rapport à 2023, après une hausse de 3,6 % en 2023 et de 12,9 % en 2022.

Toutes familles professionnelles confondues, la part des filles parmi les apprentis formés dans les écoles et CFA soutenus par la Branche s'établit à 37 % en 2024, soit une hausse de deux points par rapport à 2023, et 18 points de plus qu'au niveau national (19 % en 2024).

Les formations en apprentissage les plus féminisées demeurent celles préparant aux métiers du Transport Sanitaire (plus particulièrement le Diplôme d'Etat d'Ambulancier) qui compte 47 % de femmes dans leurs effectifs.

L'aide à l'embauche continue à être versée pour l'embauche d'apprentis en formation initiale.

Pour être éligible à cette mesure, les conditions suivantes doivent être remplies :

Le contrat doit être un contrat d'apprentissage conclu entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024 et l'apprenti doit préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles (soit un niveau BAC+5 : master, diplôme d'ingénieur, etc.).

A noter que les entreprises de 250 salariés ou plus peuvent bénéficier de l'aide si elles respectent l'une des deux conditions suivantes :

- Atteindre au moins 5 % de contrats favorisant l'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation...) dans l'effectif salarié total annuel, au 31 décembre 2025 (si le contrat a été conclu en 2024). Ce taux de 5 % est égal au rapport entre les effectifs relevant des contrats favorisant l'insertion professionnelle et l'effectif salarié total annuel de l'entreprise.
- Atteindre au moins 3 % d'alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et avoir connu une progression de 10 % d'alternants au 31 décembre 2025 (si le contrat a été conclu en 2024), comparativement à l'effectif salarié annuel relevant de ces catégories (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) au 31 décembre 2024.

Le montant de l'aide est fixé à 6 000 € maximum. Il est proratisé en fonction du nombre de mois effectivement travaillés et n'est accordé que pour la première année du contrat d'apprentissage.

À noter qu'à partir du 24 février 2025, le montant de l'aide varie en fonction de l'effectif de l'entreprise : 5 000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés et 2 000 € pour les entreprises de 250 salariés et plus.

Afin d'assurer une gestion plus efficiente et une soutenabilité accrue du financement de l'apprentissage, les modalités de prise en charge des formations ont été révisées. Ces nouvelles dispositions s'appliquent à l'ensemble des contrats signés à compter du 1er juillet 2025, conformément aux décrets n° 2025-585 et n° 2025-586 du 27 juin 2025 :

- Une participation obligatoire de 750 euros sera désormais demandée aux employeurs pour chaque contrat d'apprentissage préparant un diplôme de niveau BAC +3 et supérieur (niveaux 6 et 7).
- Les formations dispensées majoritairement à distance (plus de 80 % du volume horaire) feront l'objet d'une minoration de 20 % de leur niveau de financement.
- Le financement sera calculé au prorata de la journée, et non plus du mois, afin de mieux refléter la durée réelle du contrat.
- Un solde de 10 % sera versé après attestation de la réalisation effective de la formation.

En 2024 au niveau national :

- Les effectifs d'apprentis au sein des entreprises de la Branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport enregistrent une hausse de 3,4 % par rapport à 2023 (soit une hausse de l'apprentissage quasiment identique à celle constatée dans l'ensemble du secteur privé, à savoir + 3,2 %), après une baisse de 2,7 % observée l'année précédente.
- 79 % des apprentis de la Branche (- 4 points par rapport à 2023) sont en contrat dans une entreprise de transport routier de marchandises. Parmi eux, 49 % (+ 3 points) se préparent aux métiers de la famille professionnelle « Exploitation-gestion », tandis que 15 % (- 6 points) suivent une formation relevant de la « Conduite ».
- Le nombre d'apprentis préparant un diplôme de la famille professionnelle « Manutention-magasinage » dans les entreprises du transport routier de marchandises connaît une progression notable, avec des effectifs multipliés par 4,6.
- Parallèlement, dans les entreprises de transport routier de voyageurs, 26 % des apprentis (- 10 points) se forment aux métiers de la « Conduite », tandis que 31 % (+ 7 points) préparent un diplôme relevant de la famille « Exploitation-gestion ».
- Enfin, le taux de féminisation des apprentis dans les entreprises de la Branche atteint 35 % (+ 1 point). Il est plus particulièrement élevé dans le transport sanitaire, où les femmes représentent 42 % des apprentis.

Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	14	6	17	5	8	50	40
Transport sanitaire	2	0	0	0	0	2	0
Voyageurs	0	2	0	0	0	2	50
Total	16	8	17	5	8	54	39

Source : OPCO Mobilités

Dont % de contrats de professionnalisation en CDI

Données au 31 décembre 2024 – Normandie



Source : OPCO Mobilités

Le nombre de contrats de professionnalisation au sein des entreprises de la Branche en Normandie enregistre une baisse de 60 % en 2024, passant de 135 à 54.

Les effectifs des formations en « Conduite » ont chuté de 80 à 16 soit une diminution de 80 % des contrats de professionnalisation au 31 décembre 2024.

Depuis le 1er janvier 2023, les entreprises recrutant des jeunes en contrat de professionnalisation peuvent bénéficier d'une aide à l'embauche pouvant atteindre 6 000 €.

Un décret du 29 décembre 2023 a prolongé cette aide pour l'année 2024. Toutefois, un décret du 24 avril 2024 précise que cette aide ne s'applique plus aux contrats de professionnalisation conclus après le 30 avril 2024.

Sont éligibles à cette aide les contrats de professionnalisation conclus entre le 1er janvier 2023 et le 30 avril 2024, préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalant, au plus, au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles (soit jusqu'au BAC +5).

Ces contrats doivent concerner des salariés de moins de 30 ans.

Ils peuvent également porter sur des certificats de qualification professionnelle (CQP) ou être conclus dans le cadre de contrats de professionnalisation expérimentaux.

Plan de développement des compétences

Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	370	28	76	16	366	856	26
Transport sanitaire	20	0	0	0	68	88	48
Voyageurs	43	1	0	0	20	64	34
Total	433	29	76	16	454	1 008	28

Source : OPCO Mobilités

Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	3 560	75	469	159	1 756	6 019	17
Transport sanitaire	278	23	2	4	707	1 014	47
Voyageurs	461	12	25	10	545	1 053	35
Total	4 299	110	496	173	3 008	8 086	23

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le Plan de formation a été remplacé par le **Plan de développement des compétences**, qui regroupe l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur pour ses salariés.

Dans les établissements de la Branche de moins de 11 salariés en Normandie, le recours à ce dispositif est en hausse de 52 % en 2024. Cette progression s'explique notamment par une mobilisation accrue du plan pour financer des formations relevant des familles professionnelles « Manutention-magasinage » (+ 85 % par rapport à 2023) et « Exploitation-gestion » (multiplié par 2,6).

Les formations en conduite routière représentent 43 % des actions financées dans le cadre du Plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Dans les établissements de plus de 11 salariés, l'utilisation du Plan de développement des compétences augmente également, avec une progression de 10 %. Cette hausse est particulièrement marquée pour les formations des familles « Conduite » (+ 24 %), « Exploitation - gestion » (+ 34 %) et « Maintenance » (multiplié par 3,7).

Les formations en conduite routière représentent 53 % des actions financées dans ces entreprises.

Enfin, toutes tailles d'entreprise confondues, 25,5 % des formations du plan ont été suivies par des femmes, soit une hausse de 2,5 points par rapport à 2023.

FNE-Formation

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 139	9	0	39	22	1 209	4
Transport sanitaire	45	0	0	0	0	45	40
Voyageurs	0	0	0	0	17	17	65
Total	1 184	9	0	39	39	1 271	6

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif dédié à la formation des salariés des entreprises s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole/alimentaire et démographique. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation.

En 2024, 1 271 formations ont été réalisées dans la Branche grâce au dispositif FNE-Formation, soit près du double qu'en 2022 (+ 95 %). La population féminine représente 6 % (+ 2 points par rapport à 2023) des salariés ayant mobilisé le dispositif FNE-Formation.

Dispositif Pro-A

Données au 31 décembre 2024 – Normandie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	0	2	4	0	0	6	0
Transport sanitaire	25	0	0	0	0	25	36
Voyageurs	4	0	0	0	0	4	50
Total	29	2	4	0	0	35	31

Source : OPCO Mobilités

La Pro-A, dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, s'est substituée aux périodes de professionnalisation, dont avaient bénéficié 87 911 salariés de la Branche en 2018 sur l'ensemble du territoire national.

Ce dispositif permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession d'**accéder à une formation certifiante tout en conservant leur emploi** au sein de leur entreprise.

Son déploiement reste récent dans la Branche puisque l'**accord de Branche relatif à la mise en place des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »)**, signé le 4 juin 2020, a été étendu par arrêté le 6 novembre 2020, et publié au Journal Officiel le 10 décembre 2020.

En 2024, les effectifs de salariés ayant bénéficié du dispositif Pro-A sont en baisse de 31 % par rapport à 2023 en Normandie. Au total, 35 stagiaires ont mobilisé ce dispositif (contre 51 en 2023), dont 25 dans le transport sanitaire (contre 30 en 2023). La population féminine représente 31 % des stagiaires ayant mobilisé le dispositif, soit la même part qu'en 2023.

Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

Normandie

Activité	2023	2024
Marchandises	127	52
Transport sanitaire	25	27
Voyageurs	14	8
Total	166	87

Source : OPCO Mobilités

En 2024, le nombre de tuteurs formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation enregistre une baisse de 48 %.

Ainsi, le nombre de nouveaux tuteurs formés est passé de 166 en 2023 à 87 en 2024.

Par ailleurs, 60 % des tuteurs formés exercent au sein d'entreprises de transport routier de marchandises (contre 76,5 % en 2023).

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Accompagnements de VAE pris en charge par OPCO Mobilités

Normandie

Activité	2023	2024
Marchandises	2	1
Transport sanitaire	2	
Total	4	1

Source : OPCO Mobilités

France

Activité	2023	2024
Marchandises	78	33
Transport sanitaire	8	
Voyageurs	1	1
Total	87	34

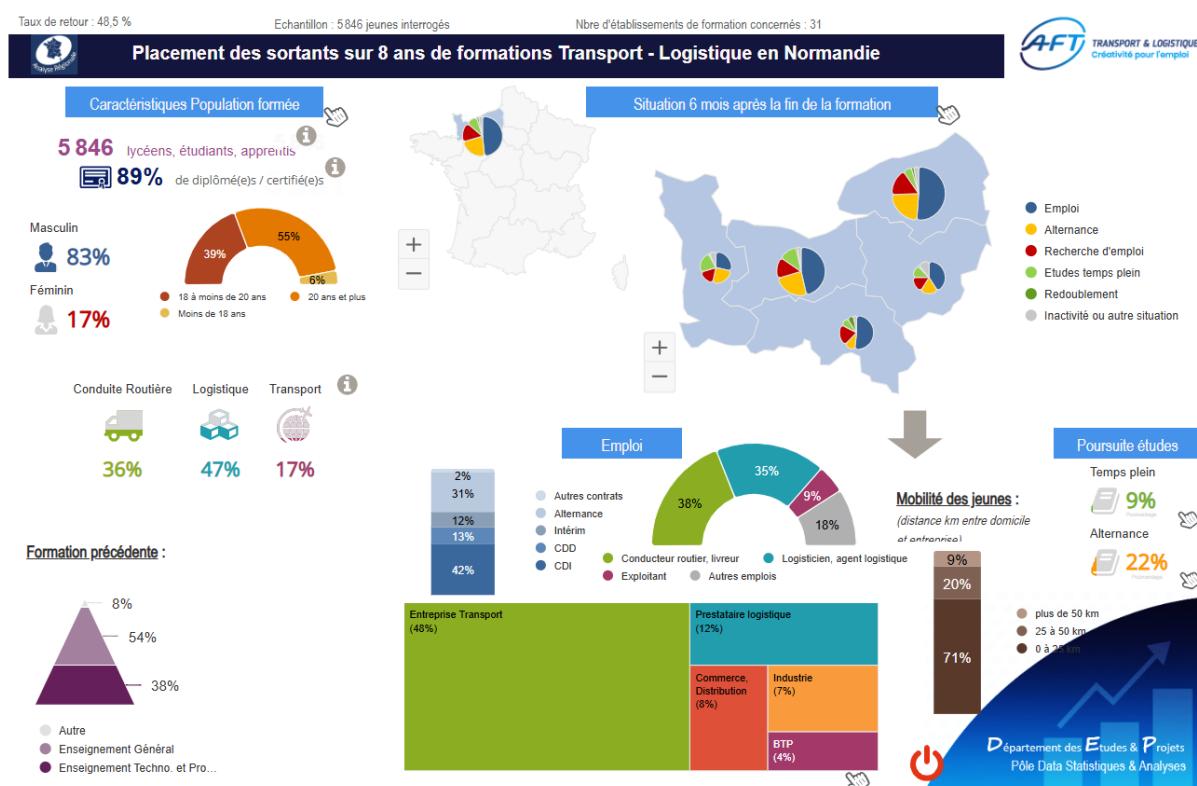
Source : OPCO Mobilités

Le nombre d'accompagnements à la VAE (validation des acquis de l'expérience) financés par OPCO Mobilités est en forte baisse passant de 87 accompagnements financés en 2023 à 34 accompagnements financés en 2024 au niveau national.

Insertion professionnelle

Placement à six mois des formations Transport – Logistique en mode interactif et dynamique

Issue de l'outil dynamique et interactif sur le placement à 6 mois des sortants d'une formation Transport - Logistique (aft-dev.com), la cartographie suivante précise le placement des sortants 2024 de formations Transport - Logistique en Normandie.



En Normandie, **5 846 lycéens, étudiants et apprentis** (Education Nationale, CFA/Ecoles de la profession) sont **sortis de formation en juin 2024** (91 381 au niveau national). En région, ils se répartissent comme suit :

- 36 % issus de **Conduite**
- 47 % issus de **Logistique**
- 17 % issus de **l'Exploitation**

Parmi ces derniers et 6 mois après leur sortie de formation, 48,4 % sont en emploi, 22,2 % sont en alternance, 15,7 % en recherche d'emploi, 8,9 % poursuivent leurs études à temps plein.

Plus de données sont consultables via :

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles>

Prospective

Prévisions de recrutements

Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Projets de recrutement en 2025 – Normandie

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	442	39 %	6 %
TRV	102	81 %	21 %
DEM	17	43 %	-5 %
LOC	14	28 %	-22 %
AUX	103	28 %	-22 %
PRL	14	19 %	-12 %
TRS	211	84 %	38 %
Total	903	45 %	8 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

45 % des établissements en Normandie déclarent avoir des projets de recrutement ou avoir déjà recruté en 2025, ce qui représente plus de 903 employeurs, soit une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Le secteur enregistrant la plus forte hausse est celui du Transport Sanitaire (+ 38 %). La location et les auxiliaires de transport (-22 % pour les deux secteurs), ainsi que les prestataires logistiques (- 12 %) indiquent en revanche moins de projets de recrutement qu'en 2024.

Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Projets de recrutement en 2025 – Normandie

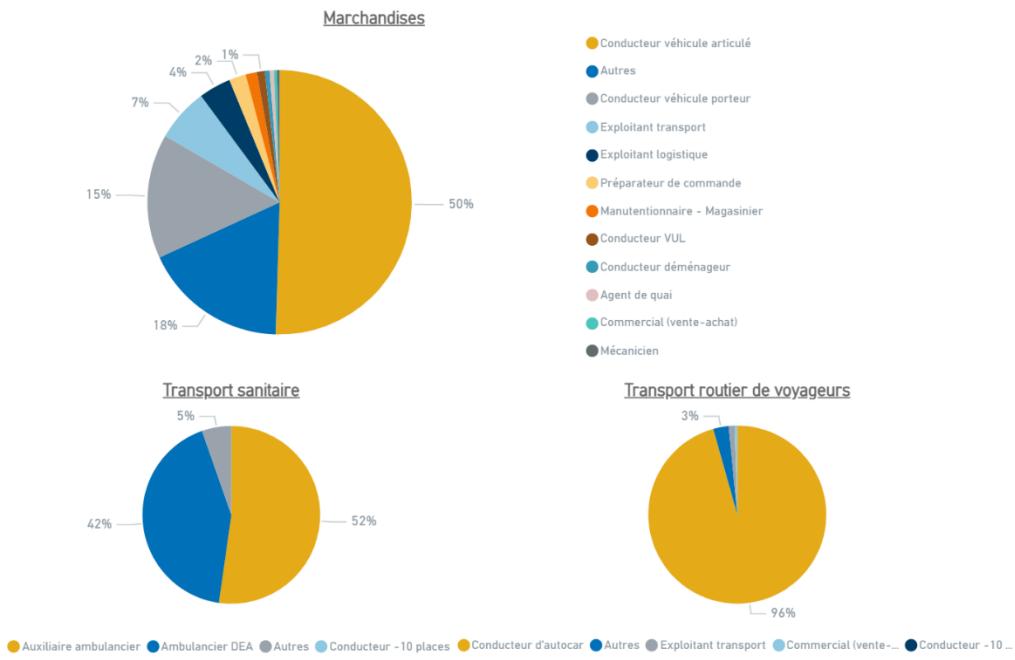
Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	302	8 %
Exploitation transport	150	4 %
Conduite voyageurs	1 056	30 %
Conduite sanitaire	616	17 %
Conduite marchandises	1 242	35 %
Autres	193	5 %
Total	3 560	100 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche en 2025, on évalue à près de 3 560 le nombre de postes ouverts en Normandie, dont 35 % portent sur la conduite de véhicules de transport de marchandises, et 30 % sur la conduite de véhicules de transport de voyageurs. Ce total représente une baisse de 33 % des intentions de recrutement en un an.

Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle et activité

Projets de recrutement en 2025 – Normandie



65 % des projets de recrutement de l'activité marchandises concernent des conducteurs de véhicules lourds, et parmi eux on dénombre une majorité de conducteurs de véhicules articulés. Dans le transport routier de voyageurs, la quasi-totalité des projets de recrutement concerne des conducteurs d'autocar (96 %, soit une hausse de 5 points en un an). Enfin, pour le transport sanitaire, 42 % des projets de recrutement concernent des ambulanciers diplômés d'état (- 4 points), et 52 % des auxiliaires ambulanciers (+ 6 points).

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Normandie

Activité	2024	2025
TRM	26 %	31 %
TRV	45 %	65 %
DEM	31 %	41 %
LOC	25 %	20 %
AUX	20 %	59 %
PRL	41 %	11 %
TRS	49 %	51 %
Total	30 %	40 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche en 2025, 40 % des établissements normands déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, soit une hausse de 10 points par rapport à l'année précédente. Seuls les secteurs de la location et des prestataires logistiques voient leur part d'établissements rencontrant des difficultés de recrutement baisser (respectivement - 5 points et - 30 points). Ces difficultés sont plus marquées dans le transport de personnes : 51 % des établissements de transport sanitaire et 65 % des établissement de transport routier de voyageurs (+ 20 points en 1 an) déclarent rencontrer des difficultés de recrutement. Elles le sont également chez les auxiliaires de transport dont 59 % d'entre eux (+ 39 points) déclarent rencontrer des difficultés à recruter en 2025.

Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Normandie

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	23 %	54 %
Cadres de la logistique	0 %	33 %
Cadres des transports et du tourisme	0 %	100 %
Conducteurs de transport en commun sur route	64 %	51 %
Conducteurs de véhicules légers	83 %	52 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	59 %	51 %
Conducteurs routiers	61 %	67 %
Contrôleurs des transports	0 %	0 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	15 %	74 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	74 %	42 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	59 %	0 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	0 %	0 %
Total	61 %	59 %

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques. Elle repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. Les résultats présentés ici ont été publiés en avril 2025 à la suite de l'enquête menée fin 2024.

Dans l'ensemble du domaine professionnel transport-logistique, 59 % des recrutements sont jugés difficiles en 2025, ce qui représente une baisse de 2 points par rapport à 2024.

Les projets de recrutement des métiers de la conduite sont néanmoins souvent jugés difficiles ; notamment pour les conducteurs routiers (67 %, soit une hausse de 6 points), pour les conducteurs de transport en commun sur route (51 %, mais une baisse de 13 points) et les conducteurs de véhicules légers et les conducteurs et livreurs sur courte distance (respectivement 52 et 51 %, en baisse de 31 et 8 points).

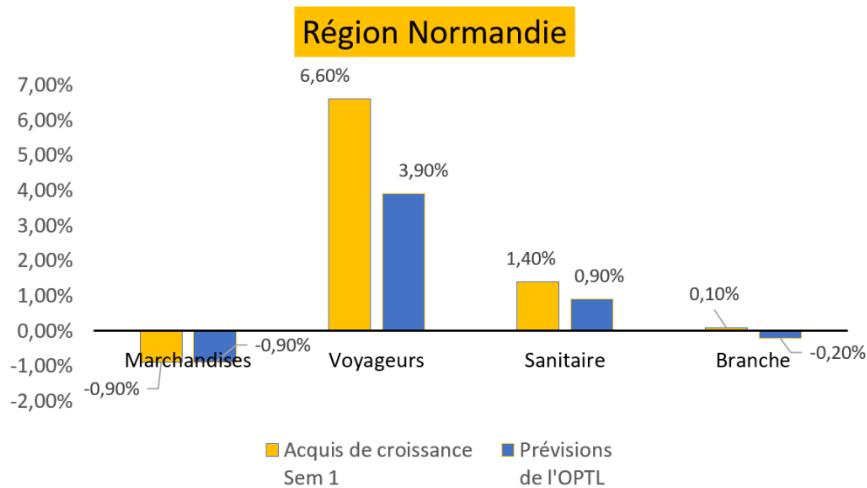
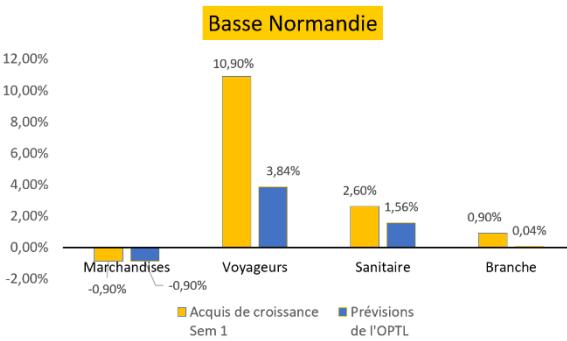
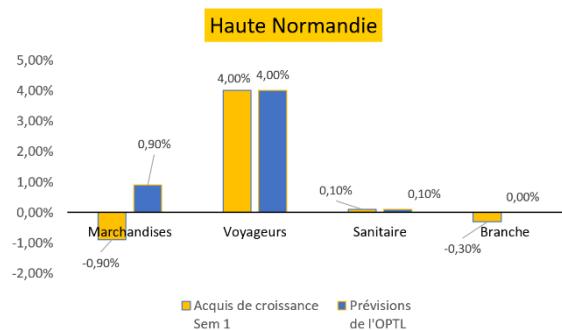
Les projets de recrutement sont aussi perçus comme difficile pour les agents d'exploitation du transport (54 % en 2025 contre 23 % en 2024), pour les cadres de la logistique (33 % en 2025 contre 0 % en 2024) pour les cadres des transports et du tourisme (100 % en 2025 contre 0 % en 2024), et enfin pour les employés du tourisme et agent de billetterie des transports (74 % en 2025 contre 15 % en 2024).

Estimations des effectifs au 31/12/2025

Évolution des effectifs estimée par famille professionnelle

Normandie

Les membres de l'observatoire régional se réunissent courant novembre afin d'estimer les effectifs de la branche de l'année en cours. Ces prévisions s'appuient sur les données Urssaf du 1er semestre, sur les indicateurs économiques régionaux et sur l'expérience terrain des membres des deux ex-territoires.





Prévisions

L'Observatoire estime que le nombre de salariés au sein de la CCNTR aurait diminué de 75 salariés au cours de l'année 2025 en Normandie, ce qui porterait à 44 698 le total de salariés à la fin de l'année 2025 dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport, soit une diminution de 0,2 %.

Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les premiers trimestres 2025, et sur les travaux d'analyses et de prévisions réalisés en novembre 2025 par l'OPTL Normandie.

La consolidation des statistiques régionales des URSSAF indique que l'emploi dans les transports routiers et activités auxiliaires augmente très légèrement au premier semestre 2025 (+ 88 salariés, soit presque de 0,1 %). Cette faible augmentation est largement imputable au transport routier de voyageurs qui enregistre une hausse 3,2 % de ses salariés au premier semestre 2025, et au transport sanitaire qui enregistre quant à lui une hausse de 0,7 % de ses effectifs. En revanche, au cours de ce premier semestre 2025, on dénombre une diminution de 321 salariés dans l'activité Marchandises, soit une baisse de 0,5 %, contre une baisse de 0,1 % sur l'ensemble de l'année 2024.

Transport de marchandises et logistique

En 2023 et 2024 en Normandie, l'activité marchandises enregistrait les premières baisses de son taux d'évolution annuel des effectifs après une impressionnante croissance de 2020 à 2022 (-0,5% en 2023 puis -0,22% en 2024). Pour le premier semestre 2025, l'acquis de croissance est négatif (-0,9%) ce qui s'explique notamment par une baisse significative de l'activité en début d'année. Les prévisions pour le deuxième semestre ne sont guère plus optimistes, et les membres de l'OPTL Normandie estiment que les effectifs n'évolueront pas pour cette deuxième partie d'année, portant donc un taux d'évolution annuel 2025 à -0,9%, soit une baisse de 321 salariés sur l'année complète.

Les membres de l'OPTL Normandie soulignent la poursuite du travail mené par les entreprises en matière d'attractivité et de qualité de vie au travail. Les projets et le développement de la Région permettent de maintenir l'activité et l'emploi dans le secteur, comme Le Grand Chantier EPR2 à Penly ou le développement des terminaux du Port du Havre grâce notamment à l'arrivée des méga-portiques cette année.

L'activité Marchandises en Normandie n'échappe cependant pas à la crise qui touche aujourd'hui tout le territoire et tous les secteurs d'activité. Le climat politique et économique est tendu, et le contexte est national et international. Les défaillances d'entreprises continuent à augmenter. L'incertitude quant aux politiques, aux budgets et à la fiscalité ne permet pas aux entreprises du secteur de pouvoir se projeter et d'anticiper. Il demeure toujours de lourds investissements à prévoir dans le cadre de la transition énergétique. Les salaires trop peu élevés face à la baisse du pouvoir d'achat sont un risque pour les salariés qui pourraient quitter la Branche pour aller vers d'autres secteurs. Le gouvernement souhaite réformer les allègements de prélèvements sociaux patronaux en 2026, ce qui augmenterait le coût du travail et viendrait ainsi menacer l'emploi. La baisse des financements de l'apprentissage sera enfin l'un des freins auquel chaque entreprise devra faire face durant l'année à venir.

Transport routier de voyageurs

Constatant un taux d'évolution des effectifs de 5,4% sur 2024 et un acquis de croissance culminant à 6,6% pour le premier semestre 2025 dans le transport de voyageurs, et considérant que les pics de recrutement avaient eu lieu jusqu'en ce début d'année 2025, les membres de l'OPTL Normandie restent prudents quant aux prévisions à fin 2025. Les professionnels émettent des hypothèses en baisse quant aux taux d'évolution des effectifs du second semestre et estiment ainsi un taux d'évolution annuel de 3,9%, soit une augmentation de 208 salariés pour cette année 2025.

Les membres de l'OPTL Normandie mettent en exergue la pérennisation de la dynamique d'attractivité qui a permis l'anticipation des recrutements et le rajeunissement des effectifs notamment chez les conducteurs. L'activité est relancée, et la poursuite dans cette même dynamique est de mise. L'autocar demeure l'une des possibilités évidentes de travailler sur la décarbonation.

L'activité Voyageurs n'échappe pas elle non-plus à la crise et aux choix qui seront ordonnés par le gouvernement. Le climat d'incertitude perturbe l'activité liée elle aussi au pouvoir d'achat des citoyens. Il est également à souligner que 2026 connaîtra moins de grands évènements que 2025. La baisse des financements de l'apprentissage sera enfin l'un des freins auquel chaque entreprise devra faire face durant l'année à venir. Face à ces constats, il est indispensable de maintenir une dynamique d'anticipation et d'attractivité ce qui n'a pas aisément été fait dans ce type d'activité.

Transport sanitaire

En hausse constante de 2020 à 2023 les effectifs dans le transport sanitaire en Normandie ont connu une légère baisse de -0,16 % pour l'année 2024. L'acquis de croissance du premier semestre 2025 s'élève à 1,4 %. Les membres de l'OPTL Normandie conservent néanmoins une certaine prudence et estiment que les effectifs seraient en légère baisse pour ce deuxième semestre 2025. Le taux d'évolution annuel 2025 serait donc estimé à 0,9%, résultante de la hausse du taux d'évolution du premier semestre de 1,4% et d'une baisse estimée d'environ -0,5% pour le second, et ce qui représenterait une augmentation de 38 salariés sur l'année 2025.

Le secteur entre peu à peu à son tour dans cette dynamique d'attractivité et de qualité de vie au travail. Les facteurs de motivation quant à l'accès au métier d'Ambulancier(ère) demeurent le travail avec l'humain, le service à la personne et la relation de proximité avec les patients. La possibilité d'évoluer vers les métiers d'Aide-Soignant(-e) voire d'Infirmier(ère) est également un argument en faveur de l'attractivité des métiers.

Comme pour les activités Marchandises et Voyageurs, l'activité Sanitaire est elle aussi touchée par la crise que traverse le pays. De plus, le secteur est financé par la ressource publique, ce qui laisse difficilement entrevoir des évolutions en termes de salaires et ce qui ne renforce pas l'attractivité de ces métiers aux nombreuses responsabilités et aux conditions de travail difficiles. La baisse des financements de l'apprentissage sera enfin l'un des freins auquel chaque entreprise devra faire face durant l'année à venir.

Prospective globale pour la région

Malgré l'estimation d'une poursuite de la progression des effectifs en transport de voyageurs, et d'une stabilisation _ voire une légère augmentation _des effectifs dans le transport sanitaire, les prévisions négatives quant à l'activité marchandises impactent directement la prévision pour l'ensemble de la Branche en 2025 en Normandie. Celle-ci correspond à une baisse de 75 salariés, soit un taux d'évolution annuel des effectifs de -0,2%. Une prudence est observée lors de cet exercice de prévision des effectifs 2025 et de prospective 2026, prudence générée par une incertitude prégnante, induite par le contexte économique et politique instable que traverse la France actuellement.

En prenant en considération le dynamisme de la Région (Normandie), son activité, son attractivité, sa situation géographique stratégique, et parallèlement la pyramide des âges des effectifs de la Branche T&L, tout permet d'envisager une hausse de l'activité et une croissance du nombre de salariés dans les années futures. Les professionnels de la Branche sont dans l'attente d'une relance de l'activité, mais restent néanmoins prudents jusqu'à celle-ci.

Le contexte d'instabilité économique et politique impacte directement la branche T&L. Malgré les forces et les opportunités inhérentes à la Région (Normandie), l'activité tarde à se relancer, menant à :

- Une augmentation des défaillances d'entreprises dans l'activité marchandises.
- Un ralentissement de l'activité dans le transport de voyageurs (même si toujours en hausse).
- Des difficultés de recrutement et de formation dans le transport sanitaire.

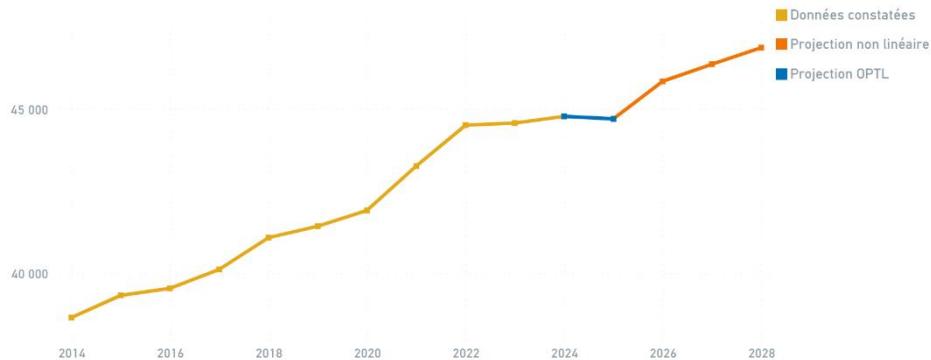


Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

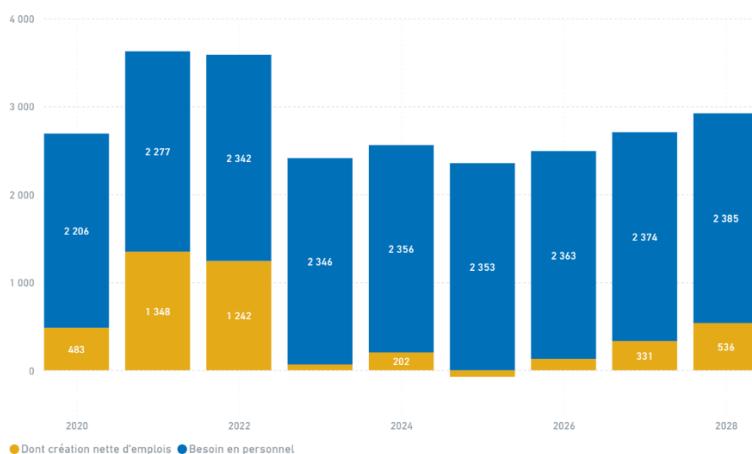
La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire. Ces prévisions nous donnent le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (les plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi). Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2025.

Projection des effectifs de la Branche:



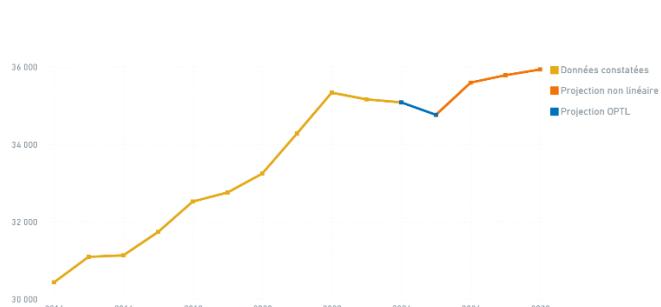
Besoins annuels de nouveaux entrants dans la Branche :



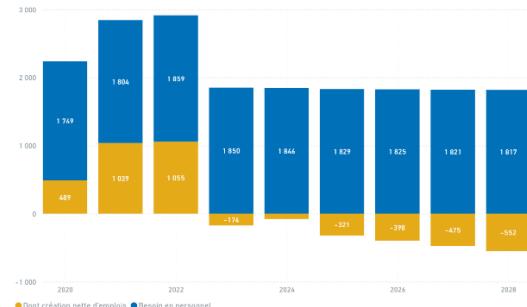
Nous avons observé quelques 202 créations nettes d'emplois en 2024, mais l'année 2025 marquerait une première année sans création selon les prévisions. A partir de 2026, les créations d'emplois pourraient néanmoins repartir à la hausse et légèrement évoluer positivement durant les années suivantes.

Marchandises :

Projection des effectifs de la Branche

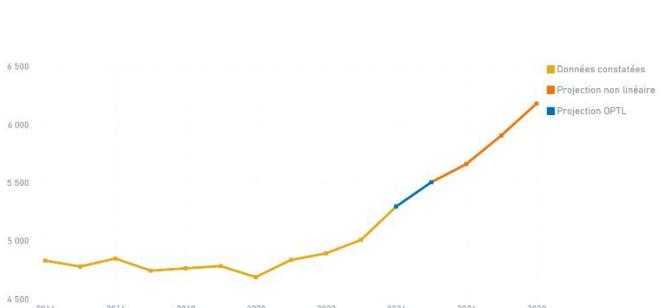


Besoins annuels de nouveaux entrants dans la Branche

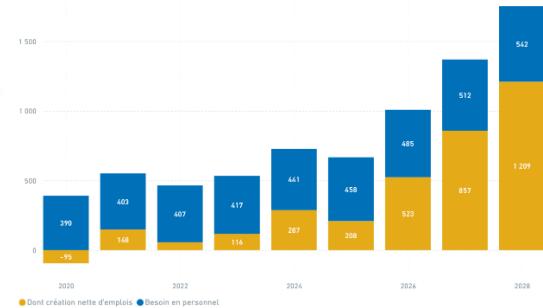


Voyageurs :

Projection des effectifs de la Branche

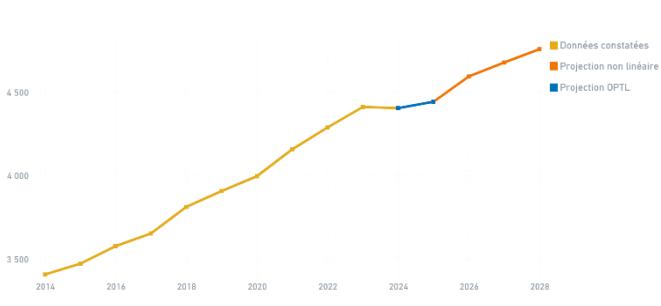


Besoins annuels de nouveaux entrants dans la Branche

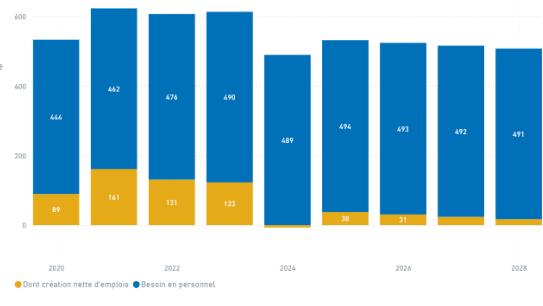


Sanitaire :

Projection des effectifs de la Branche



Besoins annuels de nouveaux entrants dans la Branche



Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers :

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-339	-1 143	-147	2 772	-531	-12	20	52	84
	Remplacement annuel des départs	320	260	252	398	370	369	371	373	375
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-19	-883	105	3 171	-161	358	391	425	459
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	441	525	-1 094	940	821	-9	14	37	61
	Remplacement annuel des départs	204	231	174	223	267	266	267	269	270
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	645	756	-920	1 163	1 088	258	282	306	330
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	740	1 830	3 130	-4 314	-2 417	-42	71	183	297
	Remplacement annuel des départs	1 399	1 495	1 660	1 433	1 306	1 304	1 309	1 315	1 321
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	2 139	3 325	4 790	-2 881	-1 111	1 262	1 380	1 499	1 618
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-359	136	-647	667	2 330	-13	22	58	94
	Remplacement annuel des départs	283	290	256	292	414	413	415	417	419
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-76	427	-391	958	2 744	400	438	475	513
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	483	1 348	1 242	65	202	-75	127	331	536
	Remplacement annuel des départs	2 206	2 277	2 342	2 346	2 356	2 353	2 363	2 374	2 385
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	2 689	3 625	3 585	2 411	2 559	2 277	2 491	2 705	2 920

A titre indicatif, le tableau ci-dessus exprime une **projection des besoins annuels en nouveaux entrants pour les principales familles professionnelles**. Globalement, pour la branche en région, nous pourrions envisager entre 2400 et 2900 besoins annuels pour les prochaines années. Notons cette année encore, que les besoins en formation pour les métiers de la conduite et de la logistique doivent s'entendre de façon bien plus large afin de satisfaire les autres secteurs d'activité n'entrant pas dans le périmètre de notre champ conventionnel mais qui ont des besoins similaires.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr